

N° 761

SÉNAT

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2010-2011

Enregistré à la Présidence du Sénat le 12 juillet 2011

RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

au nom de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication (1) à la suite d'une mission effectuée en Argentine du 2 au 10 avril 2011,

Par MM. Jacques LEGENDRE, Serge LAGAUCHE, Mme Catherine MORIN-DESAILLY, MM. Jean-Pierre PLANCADE, Jean-Pierre CHAUVEAU et Mme Françoise CARTRON,

Sénateurs.

(1) Cette commission est composée de : M. Jacques Legendre, *président* ; MM. Ambroise Dupont, Serge Lagauche, David Assouline, Mme Catherine Morin-Desailly, M. Ivan Renar, Mme Colette Mélot, MM. Jean-Pierre Plancade, Jean-Claude Carle, *vice-présidents* ; M. Pierre Martin, Mme Marie-Christine Blandin, MM. Christian Demuynck, Yannick Bodin, Mme Catherine Dumas, *secrétaires* ; M. Claude Bérit-Débat, Mme Maryvonne Blondin, M. Pierre Bordier, Mmes Bernadette Bourzai, Marie-Thérèse Bruguière, Françoise Cartron, MM. Jean-Pierre Chauveau, Yves Dauge, Claude Domeizel, Alain Dufaut, Jean-Léonce Dupont, Louis Duvernois, Mme Françoise Férat, MM. Jean-Luc Fichet, Bernard Fournier, Mmes Brigitte Gonthier-Maurin, Sylvie Goy-Chavent, MM. Jean-François Humbert, Soibahadine Ibrahim Ramadani, Mme Marie-Agnès Labarre, M. Philippe Labeyrie, Mmes Françoise Laborde, Françoise Laurent-Perrigot, MM. Jean-Pierre Leleux, Claude Léonard, Mme Claudine Lepage, M. Alain Le Vern, Mme Christiane Longère, M. Jean-Jacques Lozach, Mme Lucienne Malovry, MM. Jean Louis Masson, Philippe Nachbar, Mmes Mireille Oudit, Monique Papon, MM. Daniel Percheron, Jean-Jacques Pignard, Roland Povinelli, Jack Ralite, René-Pierre Signé, Jean-François Voguet.

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
INTRODUCTION	5
I. REGARDS SUR L'ARGENTINE	7
A. UN PAYS GIGANTESQUE.....	7
B. UNE POPULATION RELATIVEMENT HOMOGENE	7
C. UNE STABILITE POLITIQUE RETROUVEE	8
1. Principaux groupements et partis politiques	9
2. Une politique vouée à l'intégration sociale.....	9
D. DES ATOUS ECONOMIQUES.....	11
E. UNE POLITIQUE EXTERIEURE ACTIVE.....	12
1. Relations avec l'Union européenne.....	14
2. La France et l'Argentine.....	14
a) Relations économiques et commerciales	14
b) La coopération scientifique.....	15
II. UNE SCÈNE CULTURELLE EFFERVESCENTE	21
A. UNE POLITIQUE CULTURELLE AMBITIEUSE	21
B. UN FORT DÉSIR DE FRANCE.....	22
1. Le Bicentenaire des Indépendances d'Amérique latine.....	24
2. L'opération Tandem.....	24
3. La coopération dans le domaine des arts de la scène	25
4. La coopération dans le domaine des arts visuels.....	26
a) Une ouverture plus large à la province.....	27
b) Des projets de prix pérennes à créer ou recréer.....	27
c) La poursuite de notre effort patrimonial.....	27
C. UN SECTEUR DU LIVRE DYNAMIQUE	28
D. LE SECTEUR DU CINÉMA.....	30
1. Le cinéma français en Argentine	30
a) La distribution commerciale	30
b) La distribution non commerciale	31
c) Les coproductions de films entre la France et l'Argentine	32
2. Le secteur audiovisuel.....	32
3. Les autres acteurs du secteur de la télévision	35
a) TV5 Monde	35
b) Eurochannel.....	35
c) Euronews	35
d) France 24.....	36

4. <i>Un marché fournissant de nouveaux débouchés pour les programmes français</i>	36
5. <i>Le secteur de la radio et des industries musicales</i>	38
a) <i>La radio</i>	38
b) <i>Les industries musicales</i>	39
E. LE SECTEUR DU NUMÉRIQUE	39
III. UN PAYS DOTÉ DUNE FORTE CULTURE SCIENTIFIQUE	43
A. L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	43
1. <i>Organisation de l'enseignement supérieur</i>	43
2. <i>Coopérations avec les établissements d'enseignement supérieur français</i>	45
B. LE SOUTIEN DE L'ÉTAT À L'INNOVATION	47
IV. ANNEXES	49
A. CARTE DU PAYS	49
B. PROGRAMME DE LA MISSION.....	50

Mesdames, Messieurs,

Alors qu'elle se penchait cette année sur la législation dans le secteur du livre numérique, votre commission a souhaité se rendre en Argentine, la ville de Buenos Aires ayant été désignée par l'Unesco capitale mondiale du livre en 2011 et invitée d'honneur à la Foire du Livre de Francfort en février dernier.

De longue date, la vie artistique argentine est reconnue au plan mondial et l'activité culturelle et créative de la ville de Buenos Aires particulièrement intense. Rien ne permet mieux de découvrir la ville que de se plonger dans la littérature argentine. La capitale apparaît en effet sous de multiples visages, plus comme un personnage que comme un simple décor, dans l'œuvre de nombreux écrivains argentins, au premier rang desquels Jorge Luis Borges, Julio Cortazar, Victoria Ocampo ou Ernesto Sabato qui vient de disparaître. Le tango, présent partout, a même été classé au patrimoine immatériel de l'Unesco. Lors du colloque organisé au Sénat en décembre 2010 sur le thème : « *L'Amérique latine et les Caraïbes dans la mondialisation* » les débats ont souligné ce rôle de l'Argentine comme puissance culturelle de premier plan.

L'objet de la mission portait sur la vie culturelle et, au cours des entretiens avec les autorités argentines et les rencontres avec les acteurs du monde des industries culturelles, la délégation a pu mesurer la similitude des approches et la volonté de partenariat entre nos deux pays pour défendre la diversité culturelle et la francophonie.

La délégation a ressenti un fort désir de France en Argentine, qui s'est notamment concrétisé en 2011 par l'opération Tandem Paris Buenos Aires, marquée par de nombreuses manifestations culturelles dans les deux capitales. La France dispose historiquement en Argentine d'une image positive de référence dans les domaines de la culture et des idées. Le public francophone et francophile, qu'il est essentiel de renouveler, attend de la France dans ce domaine des manifestations d'envergure.

La délégation a, en outre, étudié les relations scientifiques et universitaires entre la France et l'Argentine. Au cours d'une rencontre avec le

Dr. Juan Alejandro Tobias, recteur de l'université privée de Salvador, elle a constaté les liens étroits unissant les universitaires et scientifiques des deux pays. Une délégation de professeurs de cette université, conduite par le secrétaire d'état aux affaires de politique universitaire du ministère de l'éducation d'Argentine et accompagnée par la sénatrice Sonia M. Escudero, vient d'effectuer un séjour en France du 16 au 21 juin 2011, à l'occasion de la remise à notre ancien collègue Jean-Claude Etienne de la distinction de docteur *honoris causa* de l'université de Salvador. Un colloque s'est tenu au Sénat sur la coopération franco-argentine pour la francophonie et l'Antarctique à l'issue duquel les participants ont affirmé leur volonté commune de soutenir toute action visant à renforcer l'engagement francophone de l'Argentine.

Au cours de son séjour, la délégation s'est intéressée au secteur du cinéma, dont elle a pu constater le dynamisme, comme l'illustre la forte participation de l'Argentine à la dernière édition du Festival de Cannes.

En outre, elle a étudié le secteur de l'audiovisuel dont la récente réforme se met difficilement en place.

Enfin, la délégation a noté combien le sport – et tout particulièrement le football – est partie intégrante de la culture populaire argentine : c'est en effet dans les années soixante-dix, à la fin des présidences Perón, lorsque le contrat social de base de croissance et de garantie des droits humains fut brisé que le football commença à devenir fort comme discours unificateur.

La délégation tient à remercier l'ensemble des interlocuteurs qu'elle a rencontrés au cours de son déplacement, pour la qualité de leur accueil.

Elle a été très sensible aux témoignages d'amitié des parlementaires argentins. La rencontre organisée par M. Ruben Hector Giustiniani, sénateur et président de la commission de l'éducation et de la culture, en présence de M. Daniel Filmus, ancien ministre de l'éducation, et de M. Roy Cortina, président de la commission de la culture de la Chambre des Députés, a permis des échanges fructueux et a montré la priorité accordée aux questions d'éducation en Argentine.

La délégation tient également à adresser ses sincères remerciements aux services de l'ambassade de France qui ont apporté une précieuse contribution au bon déroulement de cette mission, et tout particulièrement à M. Jean-Pierre Asvazadourian, ambassadeur de France en Argentine, et à M. Aldo Herlaut, conseiller de coopération et d'action culturelle ainsi qu'à tous leurs collaborateurs.

I. REGARDS SUR L'ARGENTINE

L'Argentine a été découverte en 1516 par l'Espagnol Díaz de Solís. Colonisée entre les XVI^e et XVII^e siècles par les Espagnols, elle a acquis son indépendance le 25 mai 1810, mais celle-ci a été définitivement proclamée le 9 juillet 1816 à San Miguel de Tucumán, après plusieurs années de guerre contre l'Empire espagnol. Le drapeau argentin a été dessiné par le Général Manuel Belgrano, les bandes bleues et blanches font référence aux cocardes de la même couleur distribuées le 25 mai 1810 lors du début de la guerre d'indépendance. Il a été rendu officiel deux semaines après l'indépendance, le 25 juillet 1816. Le soleil dit « Sol de Mayo » a été ajouté en 1818. La Constitution a été proclamée en 1853. Au milieu du XX^e siècle, l'Argentine était l'un des pays les plus riches du monde, jusque dans les années 1950, à son apogée économique. Son PIB par habitant le positionnait alors au douzième rang mondial, juste devant la France. La seconde moitié du XX^e siècle a été marquée par la figure du général Juan Perón (président de 1946 à 1955, puis de 1973 à 1974). Après une parenthèse de huit années de dictature militaire (1976-1983), l'élection de Raul Alfonsín à la présidence de la République en 1983 a marqué le retour à la démocratie.

A. UN PAYS GIGANTESQUE

L'Argentine s'étire sur 34 degrés de latitude, entre le Brésil et l'Antarctique, déroulant un impressionnant éventail de climats et de paysages.

L'Argentine possède 4 989 km de côtes et occupe une surface de 2 766 890 km². C'est le quatrième plus grand pays d'Amérique après le Canada, les États-Unis, et le Brésil, et le huitième pays du monde par la superficie. Le territoire peut être divisé en quatre zones distinctes : les plaines fertiles de la Pampa au centre du pays, le plat pays de la Patagonie au sud s'étendant sur un gros quart sud du pays (28 %, jusqu'à la Terre de Feu), les plaines sèches du Gran Chaco au nord et enfin la région très élevée de la Cordillère des Andes à l'ouest le long de la frontière avec le Chili dont le mont Aconcagua (6 960 m) est le point culminant de l'Amérique. Parmi les grands fleuves, citons les fleuves Paraná et Uruguay qui coulent vers l'océan Atlantique et se rejoignent pour former l'estuaire du río de la Plata. La population argentine, très majoritairement d'origine européenne, reste peu importante, avec quelques 40 millions d'habitants.

B. UNE POPULATION RELATIVEMENT HOMOGÈNE

86 % des argentins sont d'origine européenne (italienne et espagnole, surtout). Certaines populations originaires d'Europe possèdent encore une identité culturelle propre : Gallois de la province de Chubut, agriculteurs

allemands de la province de Misiones, Bulgares et Yougoslaves de la province du grand Chaco, Ukrainiens de la Pampa.

L'Argentine se distingue des autres pays d'Amérique latine par la faible proportion de populations métis (30 000 personnes) et amérindiennes (40 000) qui y vivent. Avant la conquête espagnole, le pays était peuplé d'un grand nombre d'ethnies indiennes : c'est aujourd'hui le territoire d'Amérique latine qui en compte le moins (3 %). Plusieurs communautés indigènes continuent toutefois d'y vivre et leurs traditions et cultures jouent un rôle important dans la mémoire collective du pays. Les Indiens Guaranis, l'un des groupes semi-nomades les plus importants d'Amérique latine, habitent les provinces du nord-est (Corrientes, Misiones, Formosa et Chaco) et vivent pour la plupart dans une grande pauvreté. Les multiples dialectes de la langue guarani sont parlés au nord de l'Argentine, et plus encore, au Paraguay. On trouve dans les Andes du Nord des descendants des Coyas, derniers représentants d'un peuple indigène jadis nombreux dans cette partie du pays (Calchaquis, Omaguacas, Capayanes, Atacamas, Diaguitas, ...). On trouve encore également dans la région du Chaco quelques descendants des premiers habitants de l'Argentine : Tobas, Mocovies, Maticos, Chorotes, Chulupies, Chiriguano, Chanés... Enfin, un millier d'indiens Mapuche vivent au nord de la Patagonie (persécutés en Argentine au XIX^e siècle par des éleveurs dont ils pillaient les troupeaux, ils sont encore 4 millions au Chili).

La langue officielle de l'Argentine est l'espagnol. Cet espagnol argentin comporte des différences notables avec l'espagnol d'Espagne et du reste de l'Amérique latine et cohabite avec des dialectes locaux très minoritaires : le guarani n'est parlé que par 4 % de la population. La législation exige que les documents contractuels ou officiels soient rédigés en espagnol ou traduits par un traducteur assermenté.

92 % des Argentins sont de confession catholique, même s'ils sont peu pratiquants. Le pays abrite une communauté protestante relativement importante, et la troisième communauté juive du monde après Israël et les États-Unis – beaucoup d'entre eux habitent Buenos Aires. Dans le nord-ouest (province du Jujuy, Salta et Tucuman), le culte de la terre-mère, la pachamama, encore pratiqué, se mêle aux croyances chrétiennes dans un syncrétisme comme on en connaît au Pérou et en Bolivie.

C. UNE STABILITÉ POLITIQUE RETROUVÉE

L'Argentine est une **République fédérale dotée d'un régime présidentiel**. La Constitution date de 1853 et a été révisée à plusieurs reprises en 1860, 1866, 1898, 1957 et 1994.

Le président est élu au suffrage universel direct pour un mandat de quatre ans renouvelable une fois. Le candidat qui obtient au premier tour plus de 40 % des voix, avec une marge de plus de 10 % sur son principal rival, est déclaré élu selon l'article 98 de la Constitution.

Le pouvoir législatif appartient au Congrès, composé d'une Chambre de 257 députés renouvelée par moitié tous les deux ans, et d'un Sénat, renouvelé par tiers tous les 2 ans, de 72 membres élus dans chaque province (3 sièges dont un réservé au parti arrivé second à l'élection).

L'Argentine est un **État fédéral** : les 23 provinces et la capitale fédérale de Buenos Aires sont dirigées par un pouvoir exécutif élu pour quatre ans au suffrage universel direct (le Gouverneur et le vice-Gouverneur) et des assemblées régionales. La Constitution réserve au pouvoir central (la Nation) les compétences régaliennes (affaires extérieures, défense, monnaie, crédit). L'essentiel des impôts est recouvré par le pouvoir central et redistribué aux provinces et aux municipalités qui pourvoient aux biens et services publics.

La **Cour suprême** coiffe l'ensemble du système judiciaire. Ses membres, nommés par le Président de la République, sont confirmés par un vote du Sénat à la majorité des deux tiers.

1. Principaux groupements et partis politiques

- Le *Mouvement National Justicialiste*, ou Péroniste est le principal mouvement de masse argentin. Il a été créé autour de Juan Perón en 1946 et regroupe plusieurs mouvements de gauche et de droite. Il détient aujourd'hui la majorité des sièges au Parlement (97 sièges sur 257 à la Chambre des Députés ; 36 sièges sur 72 au Sénat).

- Le *Parti Radical*, ou Union Civique Radicale est le parti de centre gauche. Fondé en 1891, il regroupe des libéraux centristes et des sociaux-démocrates. Il a donné plusieurs présidents à la République argentine, dont Raúl Alfonsín (1983-1991). Second parti représenté au Parlement (80 sièges sur 257 à la Chambre des Députés). Ses deux dirigeants sont MM. Raul Alfonsin et Julio Cobos.

- *Propuesta Republicana* (PRO) est une coalition de partis argentins de droite dissidents du péronisme, fondée en mai 2005, qui rassemble « Compromiso para el Cambio » (dirigé par Mauricio Macri), « Recrear para el Crecimiento » et le « Parti fédéral ». Ses autres figures marquantes sont M. Fransisco Sola et Fransisco de Narvaez.

- *Coalition Civique* est une coalition politique centriste, fondée en avril 2007 pour lancer la candidature à la présidentielle de Mme Elisa Carrió, qui obtint 23 % des suffrages. Classée au centre-gauche, un débat persistant oppose ceux qui la classent à droite et ceux qui la placent à gauche de l'échiquier politique.

2. Une politique vouée à l'intégration sociale

Dix ans après, l'Argentine n'a pas oublié la profonde crise économique, sociale et politique de 2001-2002, qui avait entraîné des

protestations populaires historiques et précipité le pays au bord du chaos. Élu Président de la République en avril 2003, **Nestor Kirchner a réussi à remettre le pays sur pied, à la faveur d'une croissance économique rapide et stable. Il a été également l'artisan de l'abrogation** en 2005 des lois d'amnistie, ouvrant la voie à un travail de mémoire inédit et aux procès des tortionnaires de la dictature.

Cristina Fernandez de Kirchner a succédé à son époux en remportant l'élection présidentielle le 28 octobre 2007, dès le premier tour (45,25 % des voix), devant Elisa Carrio (22,9 %) et Roberto Lavagna (16,9 %). Elle s'est heurtée, dès mars 2008, au monde agricole hostile au projet d'augmentation des taxes sur les exportations de céréales (« *retenciones* »), en définitive rejeté grâce à la voix décisive de Julio Cobos, vice-président de la Nation argentine et président du Sénat. Le parti justicialiste a perdu les élections législatives de juin 2009, tout en demeurant néanmoins la principale force politique du pays. Un an après l'installation de la nouvelle chambre en mars 2010, l'opposition majoritaire n'a pas réussi à surmonter ses divisions et s'est avérée incapable de contrarier l'action du gouvernement.

La politique sociale a constitué l'axe majeur de Nestor puis de Cristina Kirchner, qui ont introduit en Argentine **un modèle économique à vocation d'intégration sociale, communément désigné comme le « modèle K »**. Ce dernier a permis l'adoption de plusieurs réformes sociales importantes comme le plan « *Argentina trabaja* » (destiné à générer 300 000 emplois), le plan « *familias* » (qui regroupe différents plans destinés à venir en aide à 700 000 familles) ou la création d'une allocation universelle par enfant. Le budget du ministère du développement social, chargé de mettre en œuvre ces mesures, a crû de 360 millions à 2,8 milliards d'euros, entre 2003 et 2010. L'opposition critique régulièrement la politique sociale du gouvernement, l'assimilant à de l'assistanat, qui bénéficierait principalement aux municipalités favorables au pouvoir. Les droits de l'Homme constituent un autre axe essentiel de la politique mise en œuvre depuis 2003. L'implication du couple présidentiel a été décisive dans l'ouverture des procès des tortionnaires de la dictature, au mois de novembre 2009. Parmi les autres réalisations impulsées par Mme Kirchner, on citera la loi de novembre 2009 sur le système politique et électoral (organisation de primaires obligatoire pour les candidats au scrutin présidentiel), celle de novembre 2009 sur le secteur audiovisuel (forte réduction des pouvoirs des puissants groupes de media), ou encore celle d'octobre 2010 sur le mariage homosexuel. La présidente Cristina Kirchner a déploré la faible activité législative depuis que la nouvelle chambre a pris ses fonctions en mars 2010, en relevant que plusieurs projets de textes législatifs importants n'aient toujours pas été présentés, notamment sur le statut du travailleur rural, la propriété de la terre, le blanchiment d'argent ou l'adoption.

La disparition brutale de Nestor Kirchner le 28 octobre 2010 a incontestablement constitué un tournant majeur dans la vie politique

argentine : depuis cette date, la présidente a gagné en popularité et les sondages la placent largement en tête des intentions de vote. **Elle vient d'annoncer qu'elle se portera candidate à sa propre succession pour l'élection présidentielle du 23 octobre 2011.** Des primaires seront organisées par les différents partis politiques le 14 août 2011, pour départager ses principaux opposants, qui pourraient être MM. Mauricio Macri ou Felipe Sola (« Union Pro », tendance péroniste) ; MM. Julio Cobos ou Ricardo Alfonsín (parti radical) ; MM. Daniel Scioli, Francisco de Narvaez ou Carlos Reutmann (dissidence péroniste) ou encore Mme Elisa Carrió (Coalition Civique).

D. DES ATOUS ÉCONOMIQUES

Après la crise dévastatrice de 2002 (chute du PIB de 10,9 % en 2002), l'Argentine a su rétablir une structure macroéconomique satisfaisante. Elle a connu une croissance rapide et stable (8,5 % en moyenne de 2003 à 2008, 9 % en 2010) grâce à l'augmentation considérable des prix des matières premières agricoles, qui représentent 55 % des exportations argentines, et grâce à une politique d'accroissement des dépenses publiques pour soutenir la demande interne.

Le solde de sa balance commerciale (12 milliards de dollars US en 2010, soit 3,5 % du PIB) et de la balance des paiements (3,7 % du PIB) est positif. Hors année 2009, l'excédent budgétaire a représenté 1,5 % du PIB en moyenne sur la période 2004-2009. Le ratio dette-PIB a continué à baisser grâce à la croissance du PIB (48 % en 2009) et à une quasi-stabilisation de la dette en valeur absolue. Enfin, la Banque centrale a connu une augmentation importante (10 %) de ses réserves qui atteignent 51 milliards. L'inflation, estimée officiellement à 8 % mais qui atteindrait 25 % selon certains experts indépendants, est le seul point noir.

L'économie argentine a été affectée par la crise financière internationale de l'automne 2008, sans commune mesure toutefois avec le précédent de 2001. Elle a connu une contraction du PIB en 2009, sous le double effet d'une baisse importante de la demande interne et d'une réduction sensible de la demande externe, qui s'est accompagnée d'une réduction de l'excédent de balance des paiements courants (autour de l'équilibre) et des finances publiques (déficit de l'ordre de 2 % par rapport au PIB). L'Argentine a pleinement profité en 2010 de la très bonne tenue des prix des matières premières agricoles et du dynamisme du marché brésilien. A 370 milliards de dollars, le PIB s'élève à près de 10 000 dollars par habitant. Les prévisions de croissance pour 2011 vont de 5 % à 7 %.

En matière de politique monétaire, la Banque centrale intervient régulièrement pour maintenir la valeur de change du peso.

L'Argentine s'est placée en marge de la communauté financière internationale depuis la crise de 2002, mais la situation a évolué au cours de l'année 2010. Les autorités ont réussi à négocier un plan de restructuration de

la dette privée sous la forme d'un rachat de dette assorti d'une décote de 65 %, qui a été accepté en septembre 2010 par 92 % des créanciers. Des négociations ont commencé en décembre 2010 pour le remboursement de la dette publique, dans le cadre du Club de Paris.

L'année 2011 devrait voir se poursuivre les négociations entamées avec le Club de Paris pour solder les quelques 9 milliards de dollars qui restent dus et empêchent jusqu'ici l'Argentine de bénéficier des crédits-exports. Faute de recours possible aux marchés, l'Argentine doit s'autofinancer, ce qu'elle réussit à faire grâce à un solde courant structurellement excédentaire, le dynamisme et les prix agricoles aidant.

Fruit de cette politique de « désendettement », le risque pays a fortement diminué depuis 2 ans, mais demeure à plus de 400 points de base, un des niveaux les plus élevés d'Amérique latine.

L'équilibre des finances publiques apparaît, malgré le recours aux financements « nouveaux », plus complexe à assurer : même dopées par la croissance, les recettes pourront difficilement suivre le rythme de l'augmentation des dépenses publiques (+ 40 % par an) qui ne devrait pas connaître de répit en 2011, année électorale.

La coexistence de l'inflation à deux chiffres (encouragée par l'indexation salaires-prix et nourrie par la création monétaire : + 25 % en rythme annuel, selon les estimations privées) et d'un taux de change nominal stable conduit à une appréciation du peso en termes réels et à une érosion de la compétitivité industrielle argentine. L'exportation de produits industriels argentins continue à croître grâce au dynamisme du marché brésilien et au niveau élevé du Real, ce dernier étant cependant susceptible de connaître des évolutions qui supposeraient un changement sérieux de paradigme pour l'économie argentine. Les chiffres officiels mesurant l'inflation étant minorés (en dépit de l'« aide » technique que le FMI apporte à l'Argentine sur l'indice des prix), les opérateurs internationaux continuent de faire preuve de prudence, d'autant que, par ailleurs, on constate l'absence de progrès sur les procédures d'arbitrage international en cours.

Conséquences de ces incertitudes, les sorties de capitaux se poursuivent et le taux d'investissement reste proche de 20 % du PIB malgré les nombreuses annonces de mesures de politique industrielle.

E. UNE POLITIQUE EXTÉRIEURE ACTIVE

La crise de 2001-2002 a induit une reformulation de la politique étrangère argentine, qui s'est fortement recentrée sur **l'intégration régionale**. L'Argentine accorde ainsi une attention particulière au **Mercosur**, dont elle est un des membres fondateurs avec le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay. Elle s'est donné pour priorité d'établir des liens de confiance avec ses principaux voisins : force militaire intégrée avec le Chili (« Cruz del Sur », dans le cadre des missions de paix sous mandat de l'ONU) à l'image de la brigade

franco-allemande ; avec le Brésil, une coopération privilégiée s'est substituée à la rivalité traditionnelle, notamment dans le nucléaire civil (agence de contrôle et de comptabilisation des matériels nucléaires, créée en 1991). Mme Dilma Rousseff a effectué en Argentine son premier déplacement hors de son pays, en février 2011, à l'occasion duquel plusieurs accords de coopération ont été signés. L'un prévoyait le lancement d'études en vue de la création en commun de deux réacteurs de recherche. Après trois ans, le conflit avec l'Uruguay, relatif à des usines de papeteries jugées polluantes installées sur la rive uruguayenne du fleuve frontalier a pris fin.

L'Argentine souhaite en outre œuvrer en faveur de la stabilité de la région, comme en témoigne son engagement dans la Minustah (600 hommes), sa participation active aux efforts de l'UNASUR en 2008 pour désamorcer la crise interne en Bolivie, l'engagement personnel de la présidente en faveur du président du Honduras renversé par la junte militaire en juillet 2009 ou la convocation d'un sommet de chefs d'État à Bariloche en août 2009 pour apaiser les tensions entre le Venezuela et la Colombie, à la suite de l'installation de bases américaines en Colombie. Buenos Aires s'apprête à accueillir le nouveau Centre d'études stratégiques du Conseil de Défense de l'UNASUR.

Avec les États-Unis – dont l'Argentine était une alliée inconditionnelle sous la présidence de Carlos Menem – le mandat du président Nestor Kirchner s'est distingué par des prises de position particulièrement critiques (sommet des Amériques de Mar del Plata en 2005, où le gouvernement argentin a pris une part active à l'échec du projet de zone de libre-échange des Amériques souhaité par le président Bush. L'élection de Barack Obama (que Cristina Kirchner a rencontré à Washington en avril 2010) a permis de normaliser les relations entre les deux pays. La première tournée de M. Obama en Amérique latine, en mars 2011 (Chili, Salvador, Brésil) n'a pas inclus l'Argentine.

La présidente a montré **sa volonté de reprendre des relations bilatérales fortes avec les pays européens**, en particulier l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne et la France (où elle a accompli, de manière symbolique, son premier voyage sans son époux, alors qu'elle était encore Première dame, en février 2007). L'Argentine continue de revendiquer les « îles Malouines, Géorgie du sud et Sandwich du sud », inscrites dans le Traité de Lisbonne comme territoires d'outre-mer du Royaume-Uni.

Sur le dossier du Proche-Orient, l'Argentine entretient traditionnellement de bonnes relations avec Israël, mais a reconnu l'État palestinien en décembre 2010. Elle a condamné le programme nucléaire iranien.

Sur le plan multilatéral, **l'Argentine est très attachée au respect du droit international et à la défense des droits de l'homme**, comme en témoigne l'adoption en 2007 (et la ratification en décembre 2010) de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les

disparitions forcées, qu'elle a promu avec la France. Entre 2002 et 2010, l'Argentine a fortement contesté la légitimité des institutions financières internationales, en particulier le Fonds monétaire international (FMI), et pris des positions de négociations parfois jugées radicales dans certaines enceintes internationales (Organisation mondiale du commerce (OMC) et Food and Agriculture Organization (FAO)). Au G20, l'Argentine souhaite faire entendre sa voix et défendre sa vision particulière des relations économiques internationales (vision sociale de l'économie en s'appuyant davantage sur l'Organisation internationale du travail (OIT), lutte contre les paradis fiscaux ; réforme des Institutions financières internationales (IFIs). Elle préside le G77 en 2011. Dans le cadre de la réforme des Nations unies, elle soutient le groupe « Unis pour le Consensus » emmené par le Royaume-Uni et l'Italie, défavorable à la création de nouveaux membres permanents.

1. Relations avec l'Union européenne

Le dialogue bilatéral Union européenne-Argentine repose sur l'accord cadre de coopération commerciale et économique de 1990. L'Argentine souhaiterait pouvoir bénéficier d'un accord dit « de dernière génération » qui inclurait désormais le dialogue politique et la libéralisation des échanges, mais l'Union européenne le réserve au Mercosur. D'une façon générale, les relations entre l'Union européenne et l'Argentine sont décrites par la Commission comme étant « bonnes, mais en dessous de leur potentiel ».

Les relations commerciales ont souffert du « défaut sélectif » argentin vis-à-vis de ses créanciers et du non-respect des décisions du Centre international de règlement des différends sur les investissements (CIRDI). L'Argentine s'est félicitée de la réouverture des négociations sur l'accord d'association Union européenne-Mercosur, décidée au sommet de Madrid.

Au plan de l'assistance financière, la Commission européenne a engagé sur la période 2007-2013 un total de 65 millions d'euros, dans les domaines suivants : éducation (32,9 %) ; amélioration de la compétitivité économique (35 %) ; renforcement des relations Union européenne-Argentine (32,1 %). En outre, l'Argentine bénéficie du programme communautaire de coopération avec le Mercosur (48 millions d'euros pour la période 2002-2006 et 50 millions d'euros pour 2007-2013), dont elle est l'un des quatre membres fondateurs.

2. La France et l'Argentine

a) Relations économiques et commerciales

Nos entreprises ont été affectées par la crise de 2001-2002 : la dévaluation et le gel des tarifs ont remis en cause des plans d'investissement ambitieux de long terme qui avaient été décidés avant la crise, dans un cadre monétaire stable (parité peso/dollar). Après avoir envisagé de renégocier leurs

contrats, plusieurs groupes ont sollicité l'arbitrage international (l'Argentine a été définitivement condamnée par le CIRDI à verser 200 millions d'euros à Vivendi en août 2010 et une dizaine de contentieux sont en instance. Dans certains cas peu nombreux, nos entreprises ont cessé leurs activités en Argentine (groupes bancaires ; Suez).

La France demeure un des premiers investisseurs étrangers en Argentine, quelque 200 groupes français sont implantés ou représentés. La présence française est significative dans plusieurs secteurs : l'agroalimentaire (Danone, Lesaffre, Louis Dreyfus), l'automobile (PSA Peugeot Citroën, Renault), la production d'hydrocarbures (Total), la distribution (Carrefour, Casino), le tourisme et l'hôtellerie (Accor), la santé (Sanofi Aventis, Servier...), les cosmétiques (L'Oréal, Pierre Fabre), les transports (Alstom). Elle représente 65 000 emplois directs. La résolution en cours des dettes privées (« hold outs ») et publique (Club de Paris) devraient rétablir l'accès au crédit pour l'Argentine et entraîner une reprise de nos investissements.

Quatrième débouché pour nos exportations en Amérique latine en 2009, l'Argentine a absorbé 8,7 % de nos ventes dans cette région, derrière le Brésil (32,4 %), le Mexique (17,2) et la Colombie (11,1 %). **Elle est notre quatrième partenaire commercial en Amérique latine et contribue à 7,9 % de notre courant d'échanges avec cette zone.** La France est le deuxième fournisseur européen de l'Argentine, derrière l'Allemagne, et elle conserve un solde excédentaire dans ses échanges avec ce pays.

b) La coopération scientifique

L'Argentine dispose de 43 000 chercheurs de qualité dans des domaines tels que la médecine, la physique (dont la physique nucléaire), la biologie, les mathématiques, les sciences humaines et sociales.

La coopération scientifique a connu une forte accélération qui fait de la France le premier partenaire institutionnel de l'Argentine. Elle s'est structurée autour de **partenariats** solides, notamment **avec les grands organismes de recherche français**, très intéressés par une collaboration forte avec ce pays.

(1) Le centre franco-argentin des hautes études de l'université de Buenos Aires (CFA)

Créé en 1997 et implanté au sein de l'université de Buenos Aires (UBA), le CFA est le principal outil de coopération dans le domaine des sciences humaines et sociales dans le cône sud. Aujourd'hui, le CFA est aussi implanté en province, à l'Université de Cordoba et de Mendoza.

L'institut a principalement vocation à former des doctorants à travers la mise en place d'un programme de coopération académique et scientifique (19 écoles doctorales, 9 conduites par le CFA de Buenos Aires en partenariat avec l'École des Hautes études en sciences sociales, 5 par le CFA de Cordoba

et 5 par celui de Mendoza : séminaires, cotutelles de thèses de doctorat, conférences, colloques, publications, ...).

Sur le plan opérationnel, le CFA est géré par une coprésidence (Recteur de l'UBA et Ambassadeur) et des comités spécialisés. Il dispose de deux codirecteurs français et argentin.

Sur le plan budgétaire, le CFA reçoit du département une subvention de fonctionnement (en 2011 : 28 500 euros pour les trois CFA) ainsi que des billets d'avion. L'UBA met à sa disposition des locaux et une secrétaire permanente. L'EHESS finance les voyages de ses intervenants et l'accueil de chercheurs argentins pour une durée de deux mois en France.

Le CFA doit désormais mieux s'insérer dans le réseau des instituts français de recherche à l'étranger, en Amérique latine, et dans le tissu social des sciences humaines et sociales (SHS) dans les pays du cône sud.

(2) Le programme « Évaluation Orientation de la Coopération scientifique » (ECOS)

Créé en 1997 dans le cadre d'un arrangement issu de l'accord de coopération technique et scientifique du 3 octobre 1964, le programme ECOS permet de financer chaque année une cinquantaine de projets de recherche d'une durée de trois ans. Un comité mixte se réunit annuellement afin de sélectionner les meilleurs projets recueillis à l'issue d'un appel à propositions, ouvert à toutes les disciplines. La qualité scientifique des projets, leur intérêt et leur caractère innovant sont des critères de sélection. La participation de jeunes chercheurs aux équipes de recherche est devenue déterminante.

En 2010, 75 missions de chercheurs français en Argentine et 83 missions de chercheurs argentins en France ont été réalisées.

Depuis l'origine, 1 092 projets ont été soumis par des équipes de recherche françaises et argentines et **241 projets financés**. L'ensemble des universités argentines y participent.

Des projets tripartites peuvent être retenus. Deux projets France-Argentine-Chili, l'un en sciences de l'univers, l'autre en sciences exactes ont été réalisés. Dans le domaine des sciences humaines et sociales, deux projets sont en cours, l'un avec l'Uruguay, l'autre avec le Mexique.

Le dernier comité s'est tenu en septembre 2010 à Paris. 17 nouveaux projets ont été sélectionnés.

Le programme ECOS Nord et Sud a été évalué en 2007. Sa pertinence et son efficacité en ont fait un label de qualité. Les crédits affectés à ce programme représentent un budget de 200 000 € dans l'enveloppe du poste.

(3) Les programmes régionaux

Le programme régional « STIC-AMSUD » est une initiative française visant à renforcer la coopération régionale dans le domaine des sciences et technologies de l'information et de la communication avec l'Amérique latine.

L'Argentine, le Brésil, le Chili, l'Uruguay, le Paraguay et le Pérou y participent. Des laboratoires d'au moins deux pays sud-américains doivent être intégrés aux projets de recherche cofinancés du côté français par le CNRS, l'INRIA, l'Institut Telecom. 5 sur 16 font intervenir des équipes argentines.

Un programme similaire dans le domaine des mathématiques « MathsAmsud » a été lancé en 2007. Sur 9 projets en cours, 5 impliquent des équipes argentines.

(4) Les grands organismes de recherche

Tous les grands organismes de recherche français, CNRS, INRIA, INSERM, CEA et CNES ont signé des accords de coopération avec leurs homologues argentins. Leur présence tend à se renforcer.

Dans le cadre de l'accord signé entre le CNRS et le Conseil national de recherche scientifique et technique (CONICET), renouvelé en 2007, une quinzaine de projets conjoints sont cofinancés. Ils permettent la réalisation d'environ 225 missions de chercheurs français en Argentine chaque année.

62 doctorants et 22 post-doctorants argentins sont accueillis dans des laboratoires du CNRS.

L'inauguration en novembre 2005 de l'Observatoire Pierre Auger, groupement de recherche international (GDRI) sur l'étude des rayons cosmiques (au sud de la province de Mendoza) a marqué une étape importante de la coopération. L'Argentine participe également au réseau « Gouvernance et accès à l'eau dans les Amériques ».

D'importants projets ont abouti :

- laboratoire international associé en nanosciences,
- laboratoire international associé en physique et mécanique des fluides,
- laboratoire international associé pour le développement des vecteurs,
- laboratoire international associé de neurotropes pour l'étude de la neuroplasticité et de la mémoire,
- unité mixte internationale dans le domaine de l'étude du climat et de ses impacts.

Par ailleurs, un projet de centre franco-argentin de modélisation et de simulation situé dans le nouveau pôle scientifique et technologique de Palermo (quartier de Buenos Aires) est en cours de négociation.

Un programme de mobilité de jeunes chercheurs « Bernardo Houssay » destiné aux post-doctorants des deux pays a été lancé en 2009. Il vise à renforcer les partenariats entre les deux pays.

À l'issue du dernier sommet réunissant l'Union européenne et l'Amérique latine et les Caraïbes (Madrid 18 mai 2010), **l'Argentine s'est**

ainsi naturellement positionnée comme chef de file de la composante « science et innovation » du « Plan d'action de Madrid ».

(5) Formation des futures élites et accompagnement du développement scientifique

Des partenariats importants et anciens ont été noués avec l'Argentine : création, en 2008, d'un Centre pour les études en France (CEF) ; présence de 750 étudiants argentins dans les établissements d'enseignement supérieurs français (3^e pays d'accueil) ; présence de nombreux chercheurs français détachés (IRD, INSERM, CIRAD, CNRS) ; création en 2008 du programme ARFITEC (Argentine France Ingénierie Technologie) destiné à développer les échanges d'étudiants ingénieurs (200 étudiants en 2 ans) ; appui à l'élargissement de réseaux transdisciplinaires et transnationaux en harmonie avec l'action de la coopération régionale (programmes STIC-AMSUD, MATH-AMSUD, PREFALC, ECOS) ; création en 1997 du Centre franco-argentin (CFA) de l'Université de Buenos Aires (créé pour développer la présence et l'influence des sciences humaines et sociales françaises) et ouverture en 2008/2009 de deux autres centres équivalents au sein des universités de Cordoba et de Mendoza ; création en 2009 d'un nouveau programme de bourses cofinancées de niveau post-doc ; création en 2010 d'un « centre sur le Climat », en partenariat avec le CNRS, et de trois LIA (en nanosciences ; physique et mécanique des fluides).

(6) Appui à la Gouvernance et au développement durable

De nombreuses actions sont développées relatives à la formation des cadres de la fonction publique et des personnels de la police et des douanes ; au domaine de l'éducation et de la santé (en liaison avec le programme communautaire EUROSOCIAL) et au domaine de l'environnement (en coordination avec le Fonds français pour l'environnement mondial).

Notre coopération s'oriente autour de cinq axes :

Le programme institutionnel

Le suivi du dialogue institutionnel vise, d'une part, à répondre aux demandes d'expertise de la partie argentine et, d'autre part, à poursuivre le rapprochement et la coopération entre les différentes conférences : CPU et CDEFI françaises, CIN (Conseil interuniversitaire national) et CONFEDI (Conférence des doyens des facultés d'ingénierie). Concrètement, ce dialogue s'est poursuivi dans le cadre de la manifestation EUROPOSGRADOS organisée à Buenos Aires les 14 et 15 avril 2011 avec nos principaux partenaires européens (Espagne, Allemagne, Italie, Royaume-Uni) et la Délégation de l'Union européenne en Argentine. Au-delà d'un salon universitaire traditionnel et d'une tournée en province, cette manifestation se veut lieu de rencontres et de dialogue entre les autorités institutionnelles et académiques du monde universitaire européen et argentin.

Les programmes de bourses

Au total, ce sont une centaine de boursiers argentins qui étudient en France en 2010-2011 au niveau Licence-Master-Doctorat-Post-doctorat.

CampusFrance Argentine

Depuis 2008, le poste diplomatique dispose d'un outil supplémentaire avec l'ouverture de CampusFrance Argentine dans les locaux du SCAC.

Le programme de formation d'ingénieurs (ARFITEC)

Le programme ARFITEC (Argentine-France Ingénierie-Technologie), programme phare de la coopération universitaire franco-argentine, a pour vocation de créer et de consolider des partenariats durables entre les établissements d'enseignement supérieur français et argentins responsables de la formation des ingénieurs. 12 programmes étaient en fonctionnement depuis 2008 et 19 projets liant des réseaux argentins d'universités et des réseaux d'écoles d'ingénieur françaises ont été sélectionnés pour les années 2011-2012. La mobilité est d'environ 75 étudiants et enseignants par année dans chaque direction.

La coopération en sciences humaines et sociales

Le Centre franco-argentin (CFA) de l'Université de Buenos Aires (UBA) est devenu en 10 ans un pôle régional de référence pour les sciences humaines et sociales. Véritable outil de coopération, codirigé par un directeur argentin et un directeur français, il remplit plusieurs fonctions :

- participer à la formation des étudiants en master et doctorat (organisation de séminaires, cotutelles) ;
- favoriser le débat d'idées entre la France et l'Argentine ;
- assurer la promotion de la recherche française en sciences humaines et sociales ;
- et devenir progressivement la tête d'un réseau franco-sud américain en sciences humaines et sociales.

Au CFA de l'UBA viennent s'ajouter **le Centre franco-argentin de l'Université nationale de Cordoba, et l'Institut franco-argentin de l'Université nationale de Cuyo** créés par des accords entre l'Ambassade de France en Argentine et ces deux universités nationales prestigieuses implantées dans deux des régions les plus dynamiques de la province argentine (Córdoba et Mendoza). L'objectif principal est de renforcer la coopération universitaire et scientifique avec le système universitaire français, principalement au travers de la participation de professeurs invités dans des activités d'enseignement et de recherche.

II. UNE SCÈNE CULTURELLE EFFERVESCENTE

Après les années de crise économique et sociale entre 1998 et 2002, Buenos Aires est redevenue progressivement l'un des grands centres de rayonnement culturel de l'Amérique latine, attirant à nouveau intellectuels et artistes des autres pays du sous-continent. La délégation a été frappée par le foisonnement qui concerne les maisons d'édition, les galeries d'art, les salles de spectacles. La crise a stimulé l'imagination des argentins en inspirant une gamme de projets dans le circuit commercial ou en dehors de lui ; par exemple des petites salles de théâtre, de nouveaux centres culturels ou des maisons d'édition artisanale qui se sont multipliés.

A. UNE POLITIQUE CULTURELLE AMBITIEUSE

L'Argentine est un pays fédéral et la politique culturelle s'organise entre les 24 provinces autonomes. Un Conseil fédéral de la culture se réunit deux fois par an pour établir des liens entre les différentes provinces. Cependant, force est de constater que la capitale concentre une grande partie des manifestations et le ministère s'efforce de les externaliser en vue d'un meilleur aménagement culturel du territoire.

La délégation a pu s'entretenir avec le secrétaire d'État à la culture, M. Jorge Coscia, qui a réuni l'ensemble de ses directeurs pour présenter les grandes orientations de sa politique volontariste en matière culturelle. L'accent a été mis sur la défense de la diversité culturelle, l'intégration de la culture dans la vie quotidienne des citoyens et la protection des industries culturelles nationales. Le ministre a confirmé la **volonté de partenariat entre nos deux pays pour défendre la diversité culturelle et la francophonie.**

Il a fait part de sa volonté de **promouvoir l'ascension sociale par le biais de la culture.** Le ministère a le projet d'ouvrir 100 maisons de la culture proposant un programme de formation là où il n'y a pas d'offre culturelle.

Sur le plan de la formation, l'État a créé un fonds pour financer la production de contenus et offrir une chaîne de télévision constituant une alternative aux productions américaines.

Le ministre attend également **beaucoup de la nouvelle chaîne éducative et culturelle créée à l'initiative du ministère de l'éducation** lors de la récente loi sur l'audiovisuel.

La délégation a été également reçue au **ministère de l'éducation nationale** par Mmes Maria Rosa Almandoz, directrice de l'Institut national de l'enseignement technique et Juliana Burton, directrice en charge de la coopération internationale. Mme Marcela Mardones, en charge de la coordination nationale de l'éducation artistique a fait une **présentation de l'éducation artistique** et de ses modalités de mise en œuvre sur l'ensemble du territoire au niveau scolaire et supérieur.

Outre les visites du patrimoine architectural de Buenos Aires, la délégation s'est rendue dans la **province de Salta** où elle a pu apprécier la politique d'une province au patrimoine architectural et archéologique très riche.

Elle a rencontré le secrétaire d'État à la culture, le Docteur César Mariano Oviejero, en présence de plusieurs acteurs culturels locaux : conseiller de l'Institut de musique et de danse, directeur artistique du ballet de la province, directrice générale du patrimoine culturel, coordinateur des bibliothèques et archives de Salta.

En matière de protection du patrimoine, les provinces ont délégué certains pouvoirs à l'État et la réglementation est assurée par une Commission nationale composée de personnalités qualifiées. La situation semble assez complexe du fait de la coexistence de trois niveaux de coordination.

La Directrice du patrimoine de la province a souligné la difficulté de sa tâche, liée au fait que la province compte 2 000 sites archéologiques pour lesquels la publicité n'est assurée que pour ceux qui peuvent bénéficier d'une surveillance.

Elle a en outre évoqué le projet de classement au patrimoine mondial de l'Unesco du « chemin de l'Inca » qui concerne 5 pays d'Amérique latine et 5 provinces en Argentine.

Rappelons que l'Argentine compte déjà de nombreux sites classés au patrimoine mondial de l'Unesco : sites culturels : Cueva de las Manos, Río Pinturas, Estancias jésuites de Córdoba, Missions jésuites des Guaranis : San Ignacio Mini, Santa Ana, Nuestra Señora de Loreto et Santa Maria Mayor (Argentine), et sites naturels : Los Glaciares, Parc national de l'Iguazu, Parcs naturels d'Ischigualasto / Talampaya, Presqu'île de Valdés.

La délégation a pu constater, à l'issue de ces entretiens, que la France et l'Argentine partagent les mêmes préoccupations face aux enjeux clés : numérisation et droit d'auteur, soutien au cinéma national et à sa distribution, couverture du territoire par le numérique ...

B. UN FORT DÉSIR DE FRANCE

La France dispose historiquement en Argentine d'une image positive de référence dans les domaines de la culture et des idées.

La coopération culturelle s'appuie sur un réseau culturel et éducatif étendu qui a pour principal objectif la **promotion du plurilinguisme et de la diversité culturelle.**

Les échanges culturels couvrent largement les domaines du patrimoine et de la création. Un effort particulier de coopération a été cependant entrepris récemment dans le domaine de la photographie, avec la signature de conventions entre écoles d'art françaises et argentines. La

coopération française soutient par ailleurs activement depuis 2009 l'émergence du Festival du cirque contemporain de Buenos Aires.

La promotion de la langue française et des échanges artistiques bénéficie de la présence d'un **réseau d'Alliances françaises** particulièrement dense, composé de 84 centres et centres associés répartis sur tout le pays. La délégation générale en coordonne les activités depuis Buenos Aires, en s'appuyant sur quatre délégations en province : Bahia Blanca, Cordoba, Mendoza et Rosario. On compte en outre **deux établissements scolaires français à Buenos Aires** (environ 1 900 élèves). Au total ce sont **15 000 étudiants** qui apprennent le français sur l'ensemble du territoire.

La délégation a pu visiter deux Alliances françaises.

L'Alliance française de Buenos Aires suscite l'admiration. Installée dans un magnifique hôtel particulier, elle accueille chaque année 6 000 étudiants et emploie 170 personnes (130 personnels administratifs et 30 professeurs).

La délégation tient à souligner l'exceptionnelle offre documentaire de ce centre : la médiathèque offre 43 000 ouvrages et 100 titres périodiques, ce qui constitue le fonds en français le plus riche d'Amérique latine.

Elle dispose d'un très grand auditorium permettant l'organisation de concerts et de projections, notamment financé par le recours au mécénat. Ainsi, le tiers des 400 000 euros de travaux nécessaires à sa modernisation ont été apportés par la Fondation Renault. C'est un véritable **centre culturel** au cœur de la capitale argentine qui organise des expositions photos, un festival de cinéma. Elle a proposé 200 manifestations en 2010 et accueilli plus de 35 000 personnes pour ses seules activités culturelles.

La délégation tient à saluer le dynamisme de son directeur dont la réussite est en outre illustrée par un taux d'autofinancement de 94 % pour les activités de l'Alliance. Le budget de 1,2 million d'euros est bien sûr insuffisant pour couvrir les dépenses, mais l'arrivée de l'ère numérique devrait permettre de combler les retards les plus criants. Il est moins coûteux de télécharger que de faire de l'itinérance. **Le plus grand défi sera celui de la formation aux nouvelles technologies.** L'objectif est de permettre le dialogue entre les différentes alliances par le développement des visioconférences.

Au cours de son déplacement, **la délégation a également été reçue par les responsables de la petite Alliance française de Salta**, qui lui ont réservé un accueil touchant et chaleureux. Elle a pu rencontrer des élèves apprenant le français qui n'est pas enseigné à l'école. Elle a pu découvrir la richesse des activités culturelles offertes aux usagers de l'Alliance, telles que la chorale ou les cours de tango.

1. Le Bicentenaire des Indépendances d'Amérique latine

L'année 2010 a été fortement marquée par les célébrations croisées du **Bicentenaire des Indépendances**, l'Argentine étant l'un des pays avec lesquels cette coopération a été la plus riche. La délégation a rencontré M. Javier Grosman, directeur de la mission du Bicentenaire auprès de la présidence de la République lors du déjeuner organisé par l'Ambassadeur de France.

La culture argentine était à l'honneur en France, à travers plusieurs expositions et concerts, un pavillon d'honneur à la Foire d'Art de Metz et l'invitation de photographes argentins aux 41^{es} Rencontres d'Arles. Boulogne-sur-Mer et Saint-Tropez ont été les partenaires privilégiés de l'Argentine avec une programmation pluridisciplinaire proposée sur l'année entière.

Parallèlement, **la ville de Buenos Aires** a accueilli **plus d'une soixantaine de manifestations consacrées à la culture française**. Le public argentin a pu ainsi profiter d'une rétrospective très attendue des célèbres photographies parisiennes de Brassai, d'un concert de l'orchestre philharmonique de Radio France au Théâtre Colon et d'une représentation de la d'une pièce ayant trait à la Révolution française, intitulée « Notre terreur ». Le chorégraphe Jean Claude Gallota, invité du Teatro San Martin, a présenté son spectacle « Trois générations ». Les chanteurs Olivia Ruiz, Benjamin Biolay et le groupe Tryo ont également fait le déplacement pour des concerts.

Deux expositions itinérantes consacrées à deux figures françaises ayant marqué l'histoire argentine ont été organisées. La première, consacrée à « Aimé Bonpland en Sudamerica », savant français médecin et botaniste mort en 1858, a été montée avec le CONICET (équivalent argentin du CNRS). La seconde exposition était dédiée au paysagiste français Charles Thays, qui, au début du XX^e siècle, a créé les grands parcs publics qui marquent les paysages urbains du Buenos Aires mais aussi de Cordoba, de Mendoza, de Tucuman et de nombreuses autres villes argentines.

2. L'opération Tandem

Les villes de Paris et de Buenos Aires, souhaitant témoigner du dynamisme de leur coopération et célébrer les liens culturels privilégiés et l'amitié qui unissent les deux pays, se sont associées pour proposer l'événement « **Tandem, Paris-Buenos Aires** », **un programme commun de manifestations et d'échanges culturels entre les deux capitales tout au long de l'année 2011**. Les mois de mars à juin 2011 ont été consacrés au volet « Paris à Buenos Aires » avec notamment une présence renforcée de la France à la Foire du livre fin avril, la participation de neuf productions françaises au 3^e festival international de cirque de Buenos Aires, et une présentation de films français au festival Bafici en présence de l'actrice Judith Godrèche. Le

théâtre du Rond Point exportera une programmation au théâtre San Martin avec la présentation d'une dizaine de pièces, pour la plupart contemporaines, dont *Voyageurs immobiles* de Philippe Genty, ou *Truismes* de Marie Darrieusecq, mais également *Huis Clos* de Jean-Paul Sartre. La France sera aussi représentée en danse (Loïc Touzé), en arts visuels (exposition Doisneau), en musique classique (Café Zimmermann, Orgues parisiens) et en musique actuelle (Charlotte Gainsbourg, Nuit électro avec la jeune scène française).

Lors de sa visite la délégation a eu le privilège d'assister à un concert du jeune prodige du piano français Bertrand Chamayou, au théâtre Colon devant une salle comble et un public enthousiaste.

Paris accueille à son tour Buenos Aires depuis le mois de mars et jusqu'à octobre 2011. Semaine du cinéma argentin du 7 Parnassiens, rétrospective argentine à la Cinémathèque, Focus Buenos Aires dans plusieurs petites salles parisiennes dont la Bellevilloise, résidences d'artistes argentins, spectacles de tango et milongas publiques... Une conférence de presse de lancement a eu lieu au « 104 » au moment du Salon du Livre de Paris.

Ce projet de coopération bilatérale, associant les mairies, les ministères de la culture, les ministères des affaires étrangères français et argentins et **l'Institut français**, fait figure **d'expérience innovante** qu'il sera envisageable de transposer à d'autres villes.

Par ailleurs, la poursuite des actions de coopération dans les domaines artistiques et culturels permet, par le biais de résidences d'artistes, de coproductions franco-argentines, de programmes de formation ou bien encore par la mise en partage de savoir-faire, d'inscrire la présence de nos artistes dans la durée, de tisser un véritable réseau de coopération et de donner à notre action une plus grande visibilité.

3. La coopération dans le domaine des arts de la scène

Le projet de coopération très ambitieux **Buenos Aires Polo circo**, lancé en 2009, est le fruit d'une coopération très étroite entre la Ville de Buenos Aires et notre Ambassade depuis de nombreuses années. Il comporte deux volets majeurs :

- **un Festival de cirque contemporain** dont la troisième édition a eu lieu du 28 avril au 8 mai 2011 à laquelle de nombreuses compagnies françaises ont participé : Sascripas avec « Coulisses », Akoreakro avec « Pff », Non Nova, Bam, Rivages et Toron Blues... Cette opération s'inscrit dans le Tandem Paris-Buenos Aires ;

- **l'accompagnement de la formation diplômante** pour les arts du cirque mis en place en 2009 à l'Université nationale Tres de Febrero (UNTREF) comme première formation diplômante d'Amérique latine dans ce champ artistique en partenariat avec l'École nationale de Rosny sous Bois.

Du 22 septembre au 4 octobre 2011 se tiendra le prochain **Festival international de Buenos Aires (FIBA)** dans le domaine du théâtre et de la danse.

La programmation française y inclut : *Une flûte enchantée* de Peter Brook, une adaptation de l'œuvre de Mozart, *le Grand Inquisiteur*, extrait de « Les Frères Karamazov », de Dostoïevski, par Patrice Chéreau, et *Yourcenar/Cavafy*, avec Charlotte Rampling.

- **Musique classique** : Accentus et l'Ensemble orchestral de Paris, sous la baguette de Laurence Equilbey, seront à Buenos Aires au Théâtre Colon les 3 et 4 octobre 2011.

- **Musique contemporaine** : le **Centro de experimentación del Teatro Colón (CETC)** présentera « Lascaux experiencia », une création visuelle et musicale du compositeur Luis Naon avec l'ensemble français Laborintus.

La collaboration avec le **Cycle de musique contemporaine** du Théâtre San Martin sera poursuivie à travers la présentation de Momo, Opéra pour enfants de Pascal Dusapin.

- **Aux 43^{es} Rencontres de musique contemporaine** seront invités le violoniste David Haroutunian et le pianiste Romain Descharmes.

- **Danse** : coopération avec l'Institut national des Arts (IUNA) et le Centre culturel de la coopération (CCC) : cette coopération dure depuis 4 ans sur un format qui lie ateliers avec les étudiants du IUNA et présentation d'une création. En 2011, la participation du chorégraphe français **Christian Rizzo** est attendue.

- Reprise par le chorégraphe français **Loic Touzé** de sa performance « Observer » au Centro cultural San Martin et représentation de sa chorégraphie « Un saut désordonné ».

- Transmission de la chorégraphie **L'Annonciation d'Angelin Prejlocaj** à Buenos Aires.

4. La coopération dans le domaine des arts visuels

A la fin de 2009, un accord de coopération a été signé entre l'**École argentine de la photographie** et l'École nationale supérieure de la photographie d'Arles. Ce projet a été mis en œuvre en 2010 grâce au programme « Entr'Ecoles » (Circulation croisée de professeurs et étudiants). Il se poursuivra en 2011.

Une rétrospective **Doisneau** au Centre culturel Recoleta et au Musée des Enfants de l'Abasto présente plus de 160 photos du photographe parisien. Cet événement s'inscrit dans le cadre du TANDEM.

Dans le domaine de l'**Art contemporain** a eu lieu une grande exposition du vidéaste, plasticien et dramaturge Pierrick Sorin, au MAMBA, en parallèle de la présente de sa pièce « 22 h 13 » présentée au Teatro San Martin dans le cadre de la présence du Théâtre du Rond Point à l'occasion du TANDEM.

Alain Fleischer, directeur et fondateur du Studio national des arts contemporains le Fresnoy, viendra donner une conférence à la prestigieuse Fondation Telefonica en septembre 2011.

La délégation a d'ailleurs pu visiter une exposition consacrée à Louise Bourgeois à la Fondation PROA.

Trois orientations stratégiques seront mises en œuvre dans ces domaines :

a) Une ouverture plus large à la province

Les liens avec la ville de Buenos Aires, principal acteur culturel du pays, sont privilégiés. Cependant, d'autres villes, comme Rosario, la deuxième ville du pays, Cordoba, Mendoza ou Bahia Blanca mènent une politique ambitieuse et novatrice, en s'appuyant sur le réseau des Alliances françaises en Argentine, relais indispensables, tant au niveau des lieux que des contacts et de l'ingénierie. Des prolongations en province sont systématiquement proposées aux artistes ou aux intellectuels en mission.

b) Des projets de prix pérennes à créer ou recréer

- **Le prix Georges Braque** a, jusqu'à la fin des années 80, soutenu et quelquefois découvert les grands artistes plasticiens argentins. Il est prévu de le relancer à l'horizon 2012 en s'appuyant sur un partenaire argentin fiable, la Fondation YPF.

- **Le prix Dora Maar** de photographie.

En étroite collaboration avec l'Alliance française, il sera prévu de lancer un nouveau prix de photographie, intitulé Dora Maar, qui distinguera un projet d'exposition destinée à circuler en Argentine (Rosario, Cordoba), mais aussi en France.

c) La poursuite de notre effort patrimonial

Notre service d'action et de coopération culturelle s'efforce de présenter **au moins une fois par an une grande exposition patrimoniale**. Ont ainsi eu lieu une exposition Houdon en 2008, une grande rétrospective **Brassaï** au Musée national des Beaux-arts en 2010 et, en continuité, une grande exposition **Doisneau** en 2011, avec une extension au Musée des enfants.

Ces expositions ne bénéficient pas du soutien de l'Institut français et le poste doit donc monter des financements *ad hoc*, incluant des partenaires argentins institutionnels, mais aussi privés, à travers le mécénat.

La délégation a pu s'entretenir avec des représentants de la Fondation TyPA qui finance ce type d'opérations.

C. UN SECTEUR DU LIVRE DYNAMIQUE

2011 est une année emblématique et riche pour le livre, Buenos Aires ayant été nommée **Capitale mondiale du Livre par l'Unesco en 2011**. La capitale argentine a été d'ailleurs invitée d'honneur au Salon du Livre de Paris, et a bénéficié à cette occasion d'un stand de 105 m² et de la venue d'une vingtaine d'auteurs argentins, dont Alan Pauls, Graciela Araoz ou encore Martin Kohan.

L'Ambassadrice Magdalena Faillace, directrice des affaires culturelles du ministère des relations extérieures, qui a reçu la délégation, a insisté sur l'effort exceptionnel consenti par son ministère pour répondre à l'invitation du Salon du Livre de Francfort qui avait fait de l'Argentine son invitée d'honneur.

Malgré le contexte contraint d'une enveloppe globale en très forte diminution, **l'Ambassade de France en Argentine a choisi d'instituer en priorité forte sa coopération dans le domaine du livre et du débat d'idées**, en prenant appui sur le fait que Buenos Aires constitue aujourd'hui l'un des trois pôles internationaux de l'édition en langue espagnole, avec Madrid et Mexico.

La délégation a mesuré cette appétence pour la littérature et les courants de pensée français lors de la rencontre avec M. Carlos de Santos, président de la chambre argentine du livre et Mme Gabriella Adamo, directrice de la Foire du Livre.

Buenos Aires occupe notamment une place de choix dans le domaine des sciences humaines et sociales. L'Argentine est très demandeuse de traductions et publications d'ouvrages français, puisque **le français est la troisième langue la plus traduite (après l'anglais et le japonais)**. Le poste s'attache donc à renforcer la présence du livre français dans le pays et à mettre en œuvre une stratégie de coopération éditoriale et de circulation des ouvrages dans le sous-continent grâce au travail d'un Bureau du livre spécialisé à dimension régionale, créé en mai 2010.

Le bureau agit notamment à travers le Programme d'Aide à la Publication (PAP) Victoria Ocampo, qui vise à encourager la traduction par les éditeurs locaux d'ouvrages représentatifs de la pensée française dans divers domaines. Ce PAP est l'un des plus actifs du réseau mondial avec plus de **640 ouvrages publiés** depuis sa création en 1985. Chaque année, ce sont près de 50 titres qui sont aidés directement par l'Ambassade pour la traduction ou par le ministère pour une prise en charge des avances sur cession de droits.

Ce programme comprend deux volets : l'aide locale pour la production des ouvrages et l'aide à la cession de droits par l'intermédiaire de l'Institut français.

En 2010, la coopération régionale a lancé un **programme régional d'aide à la coédition**, grâce au soutien de l'Institut français. L'objectif est une meilleure circulation des livres sur le continent latino-américain, les coûts de transport empêchant parfois les ouvrages d'une même langue de circuler en Amérique latine. Le bureau du livre a par ailleurs pour **mission de créer une base de données Libros de Francia**, qui viendra répertorier l'ensemble des titres français traduits en espagnol (titres, traducteurs, libraires).

A ceci viennent s'ajouter de nombreux échanges et missions d'auteurs entre Paris et Buenos Aires ainsi qu'une collaboration importante dans le domaine du débat d'idées grâce à un lien privilégié avec le centre franco-argentin des Hautes Études de l'Université de Buenos Aires. L'Argentine soumet chaque année des propositions de colloques internationaux de haut niveau au Fonds d'Alembert. En 2009, a par exemple été organisé un colloque régional consacré à l'écrivain Roger Caillois, principal introducteur de la littérature latino-américaine sur la scène mondiale. Les autorités françaises en Argentine ont organisé en mai 2011, en collaboration avec le ministère de la culture argentin et l'Université de La Plata, un cycle de **conférences sur la défense de la diversité culturelle et le rôle de l'éducation dans un contexte de généralisation de l'accès à Internet**.

La Foire internationale du livre de Buenos Aires constitue, en termes de fréquentation, la plus importante Foire du Livre d'Amérique latine avec plus de 1,2 million de visiteurs. **La France y occupe traditionnellement et depuis la deuxième édition en 1975, une place de choix**. Le stand français est mis en place en association avec le Bureau international de l'édition française (BIEF). Cette manifestation est l'occasion d'inviter auteurs, éditeurs et libraires français.

Cette Foire constitue également le moment privilégié pour l'invitation d'écrivains dont une œuvre vient d'être publiée en espagnol, en relation avec leur maison d'édition.

La 36^e édition en 2010 s'est naturellement inscrite dans le cadre des célébrations du Bicentenaire des Indépendances. Une journée était dédiée à la France. A cette occasion, une conférence présentée par l'historien François Dosse sur le thème « regard sur un autre Bicentenaire : métamorphose d'un événement identitaire de 1789 à nos jours » et des interventions de David Le Breton, professeur à l'Université de Strasbourg sur la littérature française contemporaine, ont été très appréciées.

L'édition de 2011 a également rencontré un grand succès en présence de Xavier Darcos, président de l'Institut français.

De très nombreuses manifestations concourent au dynamisme de ce secteur :

- la **journée professionnelle sur le numérique** qui vise à présenter aux professionnels du livre argentin les problématiques posées par le numérique en France et en Europe et d'expliquer les réponses apportées ;

- la participation à la **Semaine d'Éditeurs** organisée par la Fondation TyPA (Teoría y Práctica de las Artes) ;

- le **Festival international de Littérature** de Buenos Aires (FILBA, 10-18 septembre 2011), dont la vocation est la promotion de la lecture et la rencontre des lecteurs et des écrivains du monde entier, est désormais un rendez-vous incontournable ;

- le **Festival de BD**, Viñetas Sueltas dont la quatrième édition aura lieu en septembre bénéficie d'un soutien plus affirmé de la Ville de Buenos Aires, sera l'occasion d'inviter un dessinateur et/ou des auteurs de BD français ;

- la **Première semaine du livre français** a pour but de promouvoir la présence des ouvrages traduits dans le cadre du Programme d'aide à la publication Victoria Ocampo, dans les principales librairies de Buenos Aires.

- les **Journées du livre jeunesse** (mai 2011) permettent la rencontre des professionnels de ce secteur des deux pays.

D. LE SECTEUR DU CINÉMA

1. Le cinéma français en Argentine

a) La distribution commerciale

Le cinéma français est une référence en Argentine. Écoles, jeunes réalisateurs et critiques en sont friands, même si en termes quantitatifs (part de marché et nombre d'entrées), le cinéma français reste loin derrière le cinéma nord-américain. En moyenne, sur la période 1995-2010, il représente environ **1 million d'entrées par an**. Si l'Argentine reste historiquement un foyer important du public du cinéma français, la dévaluation du peso en 2001 a relativisé l'importance économique de ce marché.

Entre 20 et 45 films français environ sortent chaque année, attestant de la **vitalité de notre cinéma dans le pays**. Ce dynamisme ne doit toutefois pas faire oublier la très forte **tension qui pèse sur les entrées**. Alors qu'il faisait généralement 1 million d'entrées, le cinéma français est tombé en 2010 à 761 743 entrées, en recul de 17 % par rapport à l'année précédente. L'arrivée de la 3D et l'occupation des salles - contrôlées en majorité par des capitaux américains et australiens - par les films nord-américains, laissent de moins en moins de place sur les écrans aux films européens et les durées d'exploitation se font de plus en plus courtes, ce qui entrave l'exploitation des films.

Le marché du DVD est, quant à lui, réduit à une peau de chagrin, miné par le piratage. La lutte contre la piraterie en Argentine reste très inefficace malgré la mise en place en 2009 d'un comité de lutte contre la piraterie - « Mesa Nacional de Videopiratería », créé sur l'initiative conjointe du Secrétariat à la sécurité intérieure et de l'Union argentine de lutte contre la piraterie (UACOPI). Selon son directeur : « 90 % des copies en circulation sont piratées. 80 % du volume du marché est illégal. Plus de 80 millions de DVD-R sont vendus dans les rues, les kiosques, les marchés, les métros et bus, ainsi que par correspondance sur internet. ».

En dépit de la protection du droit d'auteur par l'article 17 de la Constitution et par une loi relative à la propriété intellectuelle, qui prévoit de lourdes sanctions pénales et financières, la question du piratage sur Internet n'est pas encore traitée en Argentine. Le piratage s'opère en toute impunité : si quelques saisies sont médiatisées par les autorités, elles ne représentent qu'une infime partie du volume en jeu.

b) La distribution non commerciale

Le cinéma français reste la première cinématographie étrangère représentée dans beaucoup de festivals, après le cinéma national, loin devant les États-Unis (une trentaine de films), l'Allemagne ou le Japon (une vingtaine de films), l'Espagne, le Royaume-Uni et l'Italie.

Le Festival international de cinéma indépendant de Buenos Aires (BAFICI) consacre environ 10 % de sa programmation – entre 30 et 50 films chaque année – à des films français. Quant au festival de cinéma documentaire, le Doc Buenos Aires, il consacre 30 % de sa programmation à des films français.

Les festivals 100 % français quant à eux sont très prisés. Événement phare de l'année, La Semaine d'Avant-Premières du cinéma français a battu les records de fréquentation avec 5 827 spectateurs en une semaine, avoisinant un taux de remplissage proche des 80 %. Elle a bénéficié d'une couverture de presse exceptionnelle, confirmant sa place de rendez vous désormais incontournable dans l'agenda culturel argentin. **MyFrenchFilmFestival, festival de cinéma en ligne organisé par Unifrance en janvier 2011**, n'a pas non plus manqué d'intéresser les Argentins qui ont été plus de 7 000 à visiter le site et 536 visiteurs se sont inscrits, plaçant ainsi l'Argentine au sixième rang en nombre d'inscrits après notamment le Brésil et la Russie, une place plus qu'enviable en regard de la population argentine.

Enfin le succès des **cycles culturels** ne se dément pas. 353 films français appartenant au **Fonds de l'Institut français** ont été projetés en 2010 à travers tout le pays pour un total de 32 945 spectateurs. La semaine du cinéma français, cycle itinérant dans les provinces (20 villes desservies) organisé en partenariat avec le réseau des Alliances françaises, reste un outil clef pour maintenir notre présence sur l'ensemble du territoire.

c) Les coproductions de films entre la France et l'Argentine

Du côté de la coopération, l'Argentine est l'un des pays qui sollicite le plus le soutien du Fonds Sud Cinéma (FSC) grâce au renouveau du jeune cinéma argentin. **Avec 46 films argentins aidés depuis sa création, l'Argentine est le premier pays bénéficiaire de ce fonds.** Ce dispositif a permis l'émergence d'une nouvelle génération de cinéastes dans les années 2000, primés dans les grands festivals internationaux. Symbole du succès de ces échanges : le film argentin XXY, de Lucia Puenzo, coproduit par la France a remporté un très large succès en Argentine et en Europe, a reçu le Grand Prix de la Semaine de la Critique à Cannes, et est également sorti en France sur plus de 50 copies. Plus récemment, « Rompecabezas », de Natalia Smirnoff, a été sélectionné en compétition officielle à Berlin en 2010 et a été vendu dans le monde entier par la société française Memento Films.

Notre ambassade encourage très fortement les échanges entre acteurs argentins et français de l'industrie cinématographique à l'occasion de nombreux événements et la coopération avec les principaux festivals français : Toulouse, Biarritz, Cannes, Nantes, Amiens, Annecy, FID Marseille...

Notre politique en faveur de la formation et de la spécialisation professionnelle dans le domaine du cinéma véhiculée notamment par les nombreux experts français invités, a remporté de grands succès tant auprès des étudiants que des professionnels. **Un accord d'échange entre l'Université du Cinéma (FUC) et la FÉMIS a également pu être concrétisé.** Chaque année depuis 2008, trois étudiants argentins se rendent en France pendant un mois pour étudier à la FÉMIS et trois étudiants français se rendent en Argentine pour réaliser un film documentaire. Les directeurs des deux écoles respectives ont fait part de leur plus grande satisfaction quant à ce programme d'échange.

La délégation a rencontré Mme Liliana Mazure, présidente de l'Institut national du cinéma et des arts audiovisuels (équivalent du Centre national de la cinématographie et de l'image animée). Elle a souligné les liens étroits avec la France, notamment à l'occasion du Festival de Cannes, et fait part de son projet d'organiser en Argentine une semaine du cinéma européen. Des contacts ont déjà été pris avec Thierry Frémaux, délégué général du festival de Cannes, à cet effet.

Les programmes de soutien sont assez similaires à ceux existant en France. Il est à noter que **l'INCAA possède sa propre chaîne de télévision pour la diffusion du cinéma** ; cette chaîne propose actuellement 70 % de films argentins, mais serait intéressée par des films étrangers.

2. Le secteur audiovisuel

L'année 2009 a été marquée par le vote d'une nouvelle **loi sur l'audiovisuel en novembre 2009**. La réforme a mobilisé tout le pays et fait l'objet de nombreuses discussions et débats publics pendant plusieurs mois.

Initiée par Christina Kirchner, la loi vise à réformer le paysage audiovisuel, jugé trop concentré par le gouvernement. Entrée en vigueur le 15 septembre 1980 à l'époque de la dictature, la précédente loi avait fait l'objet d'une première réforme en 1985, après le retour à la démocratie. Plus de 160 modifications ont été apportées à ce texte, sans toutefois que celles-ci n'entraînent de changements significatifs dans le paysage audiovisuel. La loi est restée obsolète au vu des enjeux liés au débat démocratique et les médias sont restés concentrés dans les mains de trois principaux groupes de communication : Clarín (câblo-opérateur, presse et télévision), Telefonica et Telecom (téléphonie et internet). S'il y a eu consensus autour de la nécessité de réformer l'ancienne loi, les modalités de la réforme ont fait l'objet d'âpres débats et d'un bras de fer entre le gouvernement et les entreprises privées, en tête desquelles le groupe Clarín, grand perdant de la nouvelle loi.

La loi a été promulguée le 10 octobre 2009. Le gouvernement a réussi à rallier une majorité autour de son projet remportant ainsi une belle victoire à la veille du changement de majorité au Congrès le 10 décembre 2009 suite aux élections législatives.

- **Principaux points de la loi**

La loi plafonne à 35 % le nombre d'abonnés par opérateur (volet anti-concentration). Principal câblo-opérateur du pays, Cablevisión (groupe Clarín), qui détient actuellement environ 70 % des abonnés, devra se séparer d'au moins la moitié de ses abonnés pour se mettre en conformité avec la loi.

La loi limite à 10, contre 24 actuellement, le nombre de licences de radio et de télévision par groupe de communication, ce qui contraindra les entreprises à se séparer d'une partie de leurs actifs.

Les entreprises ont un délai d'un an à compter de la promulgation de la nouvelle loi pour se mettre en conformité avec celle-ci, délai jugé trop court par les entreprises concernées. Suite à un référé suspendant la mise en œuvre de l'article 161, la Cour suprême a confirmé cette procédure tout en demandant au juge de se prononcer dans un délai raisonnable sur le fond.

La loi fixe à 5 ans au lieu de 10 la durée des licences d'exploitation. Cette durée est jugée trop courte par les entreprises qui estiment que leurs investissements technologiques ne peuvent être amortis que sur le long terme. La réduction de la durée des licences entraîne selon eux un manque de visibilité qui constitue un frein aux investissements.

Le pouvoir exécutif aura faculté d'adjudication des licences pour les villes de plus de 500 000 habitants.

La loi prévoit la révision de l'octroi des licences d'émission de programmes tous les deux ans à la discrétion du gouvernement : ce point a été beaucoup discuté car il a soulevé des questions liées à l'indépendance des médias. La composition et les modalités de nomination des membres de l'organe décisionnaire en charge de l'octroi des licences ont été également très discutées.

La loi interdit de cumuler un canal hertzien et un canal sur le câble dans une même ville. Elle limite le nombre de fréquences radio sur une même zone à une radio AM et deux radios FM. Elle limite la zone maximale d'émission sur le câble à 24 localités (le projet de loi ne précise pas s'il s'agit de villes ou de quartiers).

Le gouvernement a finalement renoncé à permettre l'entrée des entreprises de télécommunication sur le marché de la télévision, mesure très sensible du projet de loi. Telecom et Telefonica, les deux principales entreprises de téléphonie qui en auraient été les premiers bénéficiaires, ne pourront donc pas proposer de services de télévision par abonnement et *triple play*.

• **Mesures en faveur de la production nationale et de la diversité culturelle**

Un certain nombre de mesures en revanche ont été plutôt appréciées telles que :

- l'instauration de quotas de diffusion de productions culturelles nationales sur les chaînes de télévision et de radio ;

- l'interdiction faite à une radio FM de rediffuser les programmes d'une radio FM appartenant au même groupe de communication en vue de favoriser la production de contenus plutôt que la rediffusion ;

- l'instauration de quotas de diffusion en faveur de la production musicale indépendante ;

- l'interdiction des contenus à caractères sexistes ou discriminatoires.

Il convient de replacer cette réforme dans le contexte de tension très vive qui règne entre le gouvernement et le groupe Clarín. Le journal du même nom est entré dans une opposition croissante au gouvernement Kirchner au moment de la crise du Campo en 2008, et sa ligne éditoriale s'est radicalisée après l'adoption de la loi sur l'audiovisuel en octobre 2009, qui menace les intérêts du groupe. Ces derniers mois le climat s'est encore un peu plus dégradé.

Le gouvernement a notamment ouvert une procédure pour appropriation illégale d'actifs de la part des journaux Clarín et La Nación sur Papel Prensa, la première entreprise papetière du pays, une procédure à l'encontre de la famille Herrera de Noble soupçonnée d'avoir adopté sciemment des enfants de disparus de la dictature et menace de retirer sa licence d'exploitation à Fibertel, fournisseur d'accès à Internet détenu par le groupe Clarín.

3. Les autres acteurs du secteur de la télévision

a) *TV5 Monde*

L'Argentine constitue l'un des principaux marchés en Amérique latine de TV5 Monde, qui dispose à Buenos Aires d'une direction régionale qui pilote le développement de la chaîne dans cette zone, bien qu'il soit question de délocaliser le bureau au Panama. **TV5 Monde est présente sur le câble**, qui couvre 70 % du territoire et environ 60 % des abonnés, Telecentro, Supercanal et sur une douzaine de câblo-opérateurs régionaux. TV5 Monde est par ailleurs diffusée dans près de **8 000 chambres d'hôtels du pays**.

Toutefois, alors qu'elle était reçue avant mars 2007 par 2,4 millions de foyers dans l'ensemble du pays, elle ne l'est aujourd'hui que par environ **500 000 foyers**.

En effet, en mars 2007 les deux principaux câblo-opérateurs argentins Multicanal et Cablevision, ont fusionné et ont brusquement retiré TV5 Monde de leur offre de base analogique, alors que la chaîne représentait 1,2 million de foyers à Buenos Aires et dans cinq autres villes du pays pour la mettre dans leur **offre numérique payante** (350 000 abonnés). Ceci s'est traduit par une baisse sensible de téléspectateurs potentiels.

Pendant douze ans, TV5 a également été disponible sur le satellite via **Directv**, qui a connu une très forte progression atteignant les 850 000 foyers fin 2009, avant d'être retirée le 1^{er} janvier 2010 en Argentine, au Chili, en Colombie, en Équateur, au Paraguay, au Pérou, en Uruguay, au Venezuela, ainsi que dans les îles d'Aruba, Curaçao et Trinidad. En dépit d'après négociations et de la mobilisation des ambassades des pays de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), TV5 Monde n'a pu infléchir la décision de Directv.

b) *Eurochannel*

On notera également la présence en Argentine comme dans beaucoup d'autres pays d'Amérique latine de la chaîne **Eurochannel**, sous-titrée en espagnol qui propose des programmes d'origine européenne, notamment de nombreux films français. Lancée en 2008 en Argentine, Eurochannel est présente sur les principaux câblo-opérateurs du pays, Cablevision, Supercanal, Red Intercable et vingt-cinq autres opérateurs régionaux. Comme TV5, Eurochannel a été transférée dans l'offre digitale de Cablevision à Buenos Aires et dans les grandes villes. Elle demeure dans l'offre analogique de base pour le reste du pays.

c) *Euronews*

Dernière arrivée, **Euronews**, a été lancée en décembre 2009 sur l'offre digitale de Cablevision couvrant Buenos Aires, une prouesse dans un contexte extrêmement défavorable où la plupart des câblo-opérateurs ont gelé leurs investissements et les référencements de chaînes suite au vote de la nouvelle

loi sur l'audiovisuel. Outre le Nord du pays où elle était déjà présente sur Supercanal qui compte 10 000 abonnés, Euronews est désormais accessible aux 350 000 abonnés à l'offre digitale de Cablevision à Buenos Aires, Rosario, Santa Fe, La Plata, Mar del Plata et Cordoba, soit auprès de 360 000 abonnés en tout. La chaîne devrait très prochainement être référencée chez d'autres câblo-opérateurs et pouvoir ainsi gagner du terrain sur l'ensemble du territoire.

d) France 24

France 24 a signé un accord de distribution avec Genesis Networks afin d'étendre la diffusion de son antenne française en Amérique latine grâce au satellite Intelsat 9. Depuis le 6 juillet 2010, grâce à cette nouvelle capacité satellite qui couvre la quasi-totalité du marché câblé en Amérique latine, la chaîne est disponible pour les têtes de réseaux câblés. France 24 a entrepris des démarches actives auprès des câblo-opérateurs pour une reprise du signal au sol. Elle a signé un accord au mois d'avril 2011 avec le câblo-opérateur uruguayen CablePlus qui propose désormais France 24 dans son bouquet sur Montevideo.

4. Un marché fournissant de nouveaux débouchés pour les programmes français

S'agissant de l'exportation de programmes français de télévision, l'Argentine était le premier marché de la zone en 2000. Les ventes ont fortement baissé avec la crise mais repris peu à peu en volume, bien que les tarifs d'achat restent bas face à un euro de plus en plus fort. **Le lancement des nouvelles chaînes de la TNT offre aujourd'hui de nouveaux débouchés aux programmes français.**

L'association professionnelle TV France International organise depuis 2006, en partenariat avec les postes de la région, une manifestation au cours de laquelle les entreprises françaises peuvent présenter l'offre française aux professionnels latino-américains. Le premier a eu lieu en 2007 à Rio, suivi de Mexico en novembre 2009 et enfin Mexico à nouveau les 2 et 3 mars 2011 à Mexico.

Notre ambassade lui a apporté son soutien et a fait venir un nombre important d'acheteurs, en particulier les chaînes publiques Canal 7 et Canal Encuentro, qui achètent de plus en plus des programmes français, mais également les nouvelles chaînes de la télévision numérique comme Incaat ainsi que la première chaîne nationale privée, Téléfé. Les résultats sont très encourageants.

Initié au mois d'avril 2010, le déploiement de la TNT se poursuit en Argentine. Il prévoit **l'extinction définitive de l'analogique en 2019**. Quarante-neuf zones urbaines en tout, couvrant les principales villes du pays et un bassin de population estimé à 29 millions d'habitants soit 71 % de la

population, sont déjà raccordées à la TNT. 100 installations supplémentaires devraient être déployées entre 2011 et 2012 pour atteindre les 95 % de couverture. En parallèle de ce réseau, **le gouvernement argentin a choisi de développer un système de télévision par satellite public afin de couvrir 100 % du territoire.** Seize chaînes feront dans un premier temps partie du bouquet, incluant notamment les deux chaînes hertziennes nationales publiques (Canal 7 et Canal Encuentro), les quatre chaînes hertziennes nationales privées (Telefé/Canal 11, Canal 9, Canal 13, America TV/Canal 2) et quatre nouvelles chaînes publiques (Canal de Cultura, Incaa TV et Paka Paka). L'objectif est d'atteindre les quarante chaînes d'ici fin 2012. Les licences seront attribuées par la nouvelle entité de régulation, l'Autorité fédérale de services de communication audiovisuelle (AFSCA), équivalent du CSA en France.

1,2 million de décodeurs TNT seront distribués gratuitement aux établissements publics et aux foyers les plus modestes. Une première tranche de 750 000 décodeurs a déjà été mise en circulation, 450 000 décodeurs supplémentaires devant être distribués d'ici la fin de l'année. **Dans les zones les plus reculées, 8 000 écoles rurales seront équipées gratuitement du décodeur satellite et d'une parabole pour capter les chaînes par satellite.**

Quatre nouvelles chaînes publiques ont vu le jour sur la TNT :

- **Paka Paka, chaîne jeunesse rattachée au ministère de l'Éducation,** lancée le 17 septembre 2010.

- **Incaatv, chaîne cinéma** rattachée à l'Institut du cinéma et de l'audiovisuel argentin (INCAA), lancée le 28 décembre 2010.

- **Canal de Cultura, chaîne culturelle généraliste rattachée au ministère de la Culture** lancée en juillet 2011.

- **Technopolis, chaîne consacrée aux sciences et technologies rattachée au ministère de l'Éducation** devait être lancée au cours de l'été 2011.

La délégation tient à souligner l'intérêt de ces initiatives, sur le plan de la démocratisation de la culture et de la diffusion de la culture scientifique et technique.

Un appel à programmes a été lancé par notre service de coopération culturelle et relayé par TVFI auprès de ses adhérents, permettant la concrétisation de nombreux accords de distribution entre les chaînes argentines et les exportateurs français. 80 heures de programmes ont ainsi été vendues par les exportateurs français à Paka Paka, confirmant **l'attractivité de nos programmes dans le secteur jeunesse.** Gédéon, Moonscop, Awol, TF1 international, Marathon, Zed, SND, Mediatoon, Zorn et Terranoa ont concrétisé de nombreuses ventes.

Les exportateurs français entretiennent également de bonnes relations avec Incaatv, la chaîne de cinéma. Ainsi la société française Pyramide a pu concrétiser la vente de 25 longs métrages parmi lesquels douze films de Louis Malle, « Irma Vep » d'Olivier Assayas, « Nénette et Boni » ou « J'ai pas sommeil » de Claire Denis. La société U Media a réussi à vendre 15 heures de films.

Votre délégation tend à souligner le dynamisme du service audiovisuel de notre ambassade qui explique ces performances à l'exportation de ces programmes.

5. Le secteur de la radio et des industries musicales

a) La radio

Radio Europa, radio FM qui, depuis 1999, diffusait sur l'agglomération de Buenos Aires les programmes de RFI en français 7 jours sur 7, de 5h00 à 12h00, sur la fréquence 97.1 FM (en partage d'antenne avec le World Service de la BBC qui diffusait ses programmes en anglais le reste de la journée), en a cessé la diffusion le 22 mai 2010.

Au cours des dernières années, la fréquence avait été sujette à d'importantes perturbations dues à la fois aux interférences avec les radios pirates et à une insuffisance de la puissance d'émission autorisée par le Comité fédéral de radiodiffusion (COMFER), aujourd'hui remplacé par l'Autorité fédérale de services de communication audiovisuelle (AFSCA) -, l'organisme chargé de faire appliquer la loi de radiodiffusion et d'attribuer les licences. Ces perturbations rendaient de fait l'écoute de RFI quasiment impossible dans les quartiers du centre de la capitale. Face à l'importance des investissements qu'il aurait été nécessaire de déployer pour « nettoyer » la fréquence, RFI et la BBC ont préféré dénoncer le contrat qui les liait à leur diffuseur.

RFI reste toutefois présente sur le satellite, sur Internet et sur de nombreuses radios partenaires. Elle est diffusée 7 jours sur 7 et 24h/24 dans le bouquet satellite de Directv (850 000 abonnés), sur Internet où elle est disponible en français et en espagnol et sur 26 radios partenaires à travers le pays auxquelles elle fournit gratuitement des modules d'information en espagnol et en musique. Ces modules, de durée variable pouvant aller de quelques minutes à quelques heures, sont diffusés en espagnol. Il est difficile d'évaluer la visibilité qu'a RFI sur ces dernières, la durée de programmes repris pouvant varier de quelques minutes à quelques heures en fonction des radios, de l'époque de l'année et des changements des grilles. Les retours qualitatifs sont toutefois très positifs. Les radios partenaires apprécient le sérieux de RFI dans le traitement de l'information internationale, l'indépendance de point de vue, le ton « latin » de l'information, la pluralité des angles d'approche et le débat d'idées qu'offre RFI.

RFI cherche aujourd'hui à se positionner sur le câble. Elle est en pourparlers avec Cablevision (2,4 millions de foyers pour l'offre de base analogique ou 1,32 si l'on enlève les abonnés à l'offre analogique sur les grandes villes pour ne prendre que les abonnés à l'offre numérique), Supercanal (10 000 abonnés), avec Antina (32 000 abonnés au bouquet numérique) et avec Disseat (1 500 abonnés). Elle est également en contact avec La Red, une radio commerciale, qui diffuse en AM sur l'ensemble du territoire et avec Radio Uno FM à laquelle elle a proposé deux heures d'info le matin dans l'émission « Clase Ejecutiva ». Un projet de co-production d'émission en espagnol intégrant du contenu local avec la radio Rivadavia est également à l'étude. Elle est par ailleurs en pourparlers avec Directv afin de remplacer la diffusion actuelle de RFI (en espagnol / en portugais / musique) sur le bouquet Directv Panamericana (2,3 millions d'abonnés sur 9 territoires : Argentine, Caraïbes, Chili, Colombie, Équateur, Pérou, Porto Rico (États-Unis), Venezuela et Uruguay) par un programme RFI tout info (en espagnol / en français) mieux adapté.

b) Les industries musicales

La France dispose de nombreux atouts dans le domaine des industries musicales, second axe fort de la coopération et pour lequel il existe une forte demande en Argentine. **Depuis fin 2006, la France est le premier partenaire du marché des éditeurs de musique de Buenos Aires**, la BAFIM, marché inspiré du MIDEM. Plus de 110 000 visiteurs étaient présents en 2008, 180 invités professionnels internationaux et 450 invités professionnels argentins.

Autour de cet événement majeur, et avec l'aide du Bureau export de la musique française et de Cultures France, une politique de soutien à la diffusion de la musique française s'est organisée : tournées et sorties commerciales d'albums se sont succédé. (Yann Tiersen, Alex Gopher, Carla Bruni, Agnès Jaoui, Jane Birkin, DJ Missill, Nouvelle Vague, Richard Bona, Phoenix, etc.).

E. LE SECTEUR DU NUMÉRIQUE

Le secteur des télécommunications argentin compte parmi les plus développés de la région latino-américaine. Le gouvernement argentin vient de décider de soutenir ce secteur. Quelques programmes ont ainsi été introduits, notamment dans le domaine des équipements informatiques et de l'e-gouvernement.

L'accès à Internet s'est développé de manière considérable ces dernières années, dépassant les 4,7 millions de connexions, pour 16 millions d'utilisateurs. Avec plus de 4 millions de connexions haut débit et une pénétration de 7,8 %, **l'Argentine est l'un des pays du continent à l'indice de connexion Internet à haut débit le plus haut.** Cependant, les inégalités sont immenses avec une véritable « fracture numérique » puisque 46 % des

argentins ne se connectent jamais. Dans ce domaine, le **programme « Connecter-Égalité »**, porté par la présidente Cristina Fernandez et le ministère de l'Éducation, **prévoit la distribution de 3 millions d'ordinateurs portables aux élèves et professeurs du secondaire.**

Le marché des TIC en Argentine est marqué par la prépondérance de grands groupes d'intérêts privés, notamment dans les secteurs de la téléphonie, de la radio et de la télévision. Ainsi, pour la téléphonie mobile, quatre compagnies opèrent par réseau propre : Claro (América móvil de Carlos Slim), Movistar (Telefónica) et Personal (Telecom Argentina) avec une technologie GSM, et Nextel avec iDEN.

L'Argentine occupe la **première place en Amérique latine** en ce qui concerne la pénétration de **téléphonie mobile** : celle-ci est de 125 % avec 50 millions d'appareils en service (pour 40 millions d'habitants). Si on observe une saturation du marché, l'essor de la 3G et des smartphones viennent compenser cet effet : durant le premier semestre 2010 se sont vendus en Argentine presque 500 000 smartphones, bien qu'il s'agisse du pays d'Amérique latine où la relation prix-salaire est la plus désavantageuse (1,11 salaire pour acquérir un smartphone).

L'Argentine connaît également une **importante industrie du software**, privilégiée par la libéralisation du marché, une main d'œuvre hautement qualifiée, et la capacité à attirer des investissements d'entreprises internationales. Le secteur des TIC est très dynamique avec un des taux de croissance les plus rapides du continent, favorisée notamment par des politiques publiques comme la mise en place du FONSOFT (Fonds fiduciaire de promotion de l'industrie du software) dépendant de l'Agence nationale de promotion scientifique et technologique.

Concernant **l'e-gouvernance** en Argentine, plusieurs programmes ont été lancés : en 2000, le Plan national pour la société de l'information (PSI) sous l'égide du Secrétariat d'État pour les technologies, sciences et innovations, puis en 2003, le Plan national pour la société de l'information visant à développer l'e-gouvernance en Argentine par l'intermédiaire du Secrétariat à la gestion publique. Fin 2007, le ministère des sciences, technologies et innovations productive (MINCyT) remplace le sous-secrétariat du même nom, et reprend la main sur le thème de l'e-gouvernance. Le Plan national pour un gouvernement électronique (PNGE), créé en 2005 et mis en application en 2008, a pour objectif de favoriser l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) afin d'améliorer le service offert aux citoyens et d'optimiser la gestion publique. Cependant, ces projets se concrétisent parfois avec lenteur.

Enfin, en ce qui concerne la télévision numérique, l'Argentine a choisi en 2009 la **norme ISDB-Tb**, nippo-brésilienne, comme la plupart des pays de la région. Des tests ont été effectués dans la capitale en 2010 pour une prochaine extension à 47 stations émettrices (70 % de la population couverte). 16 signaux gratuits sont prévus.

Concernant la couverture 3G, les principales compagnies se sont concentrées sur les zones de la Capitale fédérale, la zone aisée de la banlieue de Buenos Aires, quelques villes de l'intérieur et les centres touristiques. En 2009, le réseau 3G était disponible dans plus de 300 villes et pour environ 70 % de la population.

Le contrôle et la régulation du secteur dépend, à travers la Commission nationale des communications (CNC) et le Secrétariat aux communications, du ministère de la planification fédérale, investissement public et services. Au niveau technique, la 3G pourrait connaître des évolutions, puisque les autorités envisagent de lancer dans les prochains mois un appel d'offre sur l'ouverture du spectre.

III. UN PAYS DOTÉ DUNE FORTE CULTURE SCIENTIFIQUE

Vue de Buenos Aires, la **coopération scientifique est une pièce maîtresse de notre politique d'influence en Argentine**. Les enjeux et l'excellence du dialogue politique en matière de coopération scientifique franco-argentine militent pour la proposition d'un échange à haut niveau des deux ministères en charge de la science.

A. L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

1. Organisation de l'enseignement supérieur

Le système d'enseignement supérieur argentin, régi par une loi de 1995, est composé de deux catégories d'établissements : les universités et les établissements d'enseignement supérieur non universitaires. Les deux systèmes demeurent faiblement articulés avec notamment peu de passerelles entre les formations de même domaine. Il faut y voir en grande partie la conséquence des différents types de formations proposées par ces établissements. Ainsi, alors que les universités proposent des formations délivrant un diplôme au terme d'un minimum de quatre années d'études, les établissements non universitaires offrent des formations souvent plus courtes et professionnalisantes, même si ces cursus courts se développent rapidement dans les universités depuis quelques années.

D'après la dernière publication statistique du ministère argentin de l'Éducation, on recense, en 2010, **47 universités nationales publiques, 46 universités privées, 7 instituts universitaires publics, 12 instituts universitaires privés**, une université départementale (Université autonome d'Entre Ríos – Province d'Entre Ríos), une université internationale (Faculté latino-américaine de sciences sociales, FLACSO), une université étrangère (Université de Bologna, Italie) et des centaines d'établissements non universitaires.

Opérant dans un cadre concurrentiel au sein duquel le politique n'est pas absent, les universités rivalisent d'ingéniosité pour conquérir et fidéliser la population étudiante, par des approches qui vont de la recherche de l'excellence académique (grandes universités nationales, universités privées élitistes) jusqu'aux techniques de marketing publicitaire.

Étant données la nature fédérale de la République argentine et l'autonomie très forte des établissements, le **système universitaire n'est pas unifié, ni au plan académique, ni au plan territorial**. Les universités ont développé des réseaux multiples, les établissements de la capitale fédérale ou de province disposent de plusieurs antennes dans d'autres provinces.

Les **universités** sont **autonomes** et organisées en facultés. Elles peuvent avoir des centres dans plusieurs régions. La formation équivalente à

notre niveau de licence se fait en quatre ou cinq ans, selon la discipline et l'établissement, sans titre intermédiaire.

Depuis la crise politico-économique de 2001, les formations de master et doctorat sont fortement développées, tant au niveau des effectifs que des formations proposées avec, à l'heure actuelle, près de 1 900 masters (« posgrados ») accrédités. En effet, **la crise a considérablement renforcé, au sein de la société argentine, l'idée selon laquelle la formation universitaire reste le moyen le plus sûr pour accéder à un meilleur niveau de vie**, ainsi qu'à une condition sociale plus favorable.

Les universités publiques ont accueilli, en 2008, 1 283 482 étudiants, soit 84 % du nombre total d'étudiants, dont 301 599 pour l'Université de Buenos Aires (UBA). En ce qui concerne l'évolution du nombre de nouveaux inscrits, entre 2001 et 2008, mise à part une légère augmentation entre 2001 et 2002, la baisse a été constante.

Les universités privées ont accueilli, en 2008, 317 040 étudiants (16 % du nombre total d'étudiants). Il est à noter que le nombre de nouveaux inscrits, après avoir diminué entre 2001 et 2002, a augmenté de manière constante entre 2002 et 2008, en moyenne de 7,8 %. En 2008, 65 581 étudiants sont sortis diplômés de l'université publique, et 29 328 de l'université privée. Le rapport entre nouveaux inscrits et diplômés pour l'année 2008 est donc de 24 % pour l'université publique et de 31 % pour l'université privée. La durée moyenne des études dans l'université publique est de plus de 7 ans.

Les disciplines les plus prisées par les étudiants de l'université publique sont les sciences sociales (37 % des nouveaux inscrits en 2008), les sciences appliquées (28 %), loin devant les sciences humaines (18 %), les sciences de la santé (13 %) et les sciences exactes (4 %).

La distinction fondamentale entre les cycles se fait entre les études de « grado » (allant de la sortie du secondaire jusqu'à l'obtention de la « licenciatura ») et de « posgrado » (« especialización », « maestría » et doctorat). Le cycle de « licenciatura » compte 4 ou 5 ans selon la discipline, la « maestría » 2 ans, et le doctorat 3 ans.

Le nombre d'années d'études, notamment au niveau de « grado », est cependant une notion très théorique, dans la mesure où la pratique des études à temps partiel - généralement en cours du soir, en raison d'une activité professionnelle - est extrêmement répandue.

Le taux d'étudiants exerçant une activité professionnelle peut même dépasser les 60 % dans certaines disciplines, comme en philosophie et lettres.

La « licenciatura » est traditionnellement reconnue par les établissements français comme équivalente à un niveau de Master 1.

De fait, le niveau atteint par les 21 % de diplômés argentins ayant une « licenciatura » leur permet tout à fait d'entamer un Master 2 à orientation professionnelle ou de recherche.

L'Argentine a « produit » depuis 1947 trois prix Nobel scientifiques dans les domaines de la physiologie et de la chimie appliqués à la médecine. Elle possède différents centres d'excellence répartis sur l'ensemble de son territoire avec, il est vrai, une très forte concentration au sein de la géante « Universidad de Buenos Aires », référence dans de nombreux domaines. L'État fédéral s'efforce d'équilibrer, par le renforcement d'unités décentralisées, les poids relatifs de la capitale et des provinces.

Ainsi, certains centres d'excellence ont été développés en fonction de spécialisations régionales, autour de problématiques spécifiques. Notons, à titre d'exemple, que la chimie, la biochimie, le génie des procédés et la modélisation se sont fortement développés au sein de l'Université du « Litoral » (Santa Fe). Un pôle de transformation de la production primaire (céréales, lait) est situé dans la région pampéenne. Enfin, des centres importants en nivologie-glaciologie et sismologie, en technologies de l'irrigation, ont connu un développement dans les universités du piémont andin (Cuyo).

La forte crise économique de 2001 a été lourde de conséquences pour l'enseignement supérieur, agissant sur l'organisation des universités, du fait des coupes budgétaires dans les universités publiques. Depuis 2007, le gouvernement actuel a fixé plusieurs objectifs pour améliorer la situation des universités publiques, en fonction desquels seront attribués des fonds additionnels au cours des prochaines années, sous la forme de contrats entre le ministère de l'éducation, le ministère de la science, de la technologie et de l'innovation productive et les universités.

Le recrutement des professeurs et chercheurs se fait par concours. Cette pratique a également cours pour l'accès à l'internat (résidence) dans les spécialités médicales, mais il n'existe pas d'établissement apparenté à nos grandes écoles, basant la sélectivité de son recrutement sur le concours d'entrée.

2. Coopérations avec les établissements d'enseignement supérieur français

Il n'y a pas d'accord d'équivalence de portée nationale, sauf pour le « bachillerato » (équivalent du baccalauréat). En Argentine, comme en France, chaque université détermine le niveau de reconnaissance qu'elle attribuera au diplôme présenté par un étudiant qui souhaite y poursuivre sa formation.

Environ 350 accords interuniversitaires franco-argents existent actuellement et 25 doubles diplômes au niveau master. Chaque année, 1 000 étudiants argentins partent en échange en France dans le cadre de ces accords.

L'Argentine, après plusieurs années de relatif effacement, retrouve une place de choix dans les politiques internationales des universités françaises. **La mobilité vers la France connaît une nette amélioration**

depuis deux ans, passant de 295 visas délivrés en 2006 à 382 en 2009. Près de 720 étudiants argentins sont actuellement inscrits dans les universités françaises. Or l'Argentine bénéficie pourtant d'une forte tradition historique de coopération et de recherche avec les universités et les laboratoires français. Aussi la progression de la mobilité étudiante vers la France devrait-elle repartir à la hausse, d'autant que la crise économique qui a particulièrement frappé l'Argentine semble s'éloigner.

La délégation a constaté l'importance du **programme de coopération médicale** qui relève d'une grande tradition en Argentine et est officiellement en place depuis 1982, d'abord sous l'appellation « Médecins Résidents étrangers » et aujourd'hui « Faisant fonction d'interne ». Ce programme a permis la mobilité de 3 500 médecins argentins, en majorité des chirurgiens.

L'attention de la délégation a été appelée sur les conséquences de la réforme des modalités de mise en œuvre de ce programme initiée en 2010, qui se traduit par une forte diminution des départs. On comptabilisait 100 départs en moyenne par an, ce chiffre est passé à 10 par an, 20 dossiers présélectionnés sur 50 demandes présentées.

Jusqu'en 2010, le recrutement des candidats au départ dans le cadre d'une mobilité de coopération médicale s'effectuait directement par les chefs de service. Les candidats au départ élaboraient leur dossier avec les services de l'Ambassade. Cela permettait de trouver le professeur souhaité par le médecin partant, de constituer le dossier, d'entrer en contact avec l'hôpital et de l'accompagner jusqu'à son départ en France. Les partants s'inscrivaient ensuite à la faculté en vue de l'obtention du diplôme en France.

Depuis 2010, ces médecins sont maintenant tenus de passer par une procédure lourde gérée depuis Strasbourg où une commission présélectionne les candidatures sur la base de différents critères dont **la qualification du médecin et le niveau en français**. Le Scac accompagne désormais le médecin dans le montage du dossier (diplômes argentins, lettre de motivation, de recommandations, attestation de connaissance du français) pour le présenter à Strasbourg selon un calendrier précis.

Le système en place jusqu'en 2010 permettait aux médecins partant de choisir leur médecin de référence là où le nouveau système demande **d'effectuer un choix sur la base d'une liste de postes vacants** diffusée et adressée au SCAC, portant lourdement préjudice au programme.

En effet, le réseau existant entre médecins français et argentins **permettait de s'appuyer sur un système de recommandations fiables**, d'autant plus que tous les médecins partageaient avec le niveau AFSA (attestation de formation supérieure approfondie). Par ailleurs, ce dispositif **permettait aux médecins/chirurgiens argentins de sélectionner les meilleurs spécialistes dans leur domaine** pour finaliser leur formation.

En 2010, **un examen de connaissances médicales en français** a été demandé aux médecins ; les médecins argentins l'ont passé avec succès mais, compte tenu de l'échec essuyé dans de nombreux autres pays, il a été supprimé en 2011.

Surtout, un **niveau d'études en langue française (DELF B2) est exigé** pour prétendre au départ. Ce point ne constitue pas un véritable handicap (même s'il s'agit d'un niveau très élevé). Pour l'heure, il diffère surtout le départ d'un à 2 ans selon les cas, délai qu'il est parfois possible de réduire en formant une personne entre le moment où le dossier est présenté à Strasbourg (février) et le moment où l'attestation de diplôme de DELF doit être remise (mai). Reste que ce facteur explique la chute vertigineuse du nombre de partants pour 2010 (30 dossiers ont été refusés en raison du niveau de français).

Ce nouveau système s'avère peu fonctionnel. Les professeurs des hôpitaux en contact depuis des années avec notre Ambassade ont fait part de leur **crainte de voir s'affaiblir la coopération médicale en raison de ces nouvelles dispositions et l'expérience le prouve.**

Les médecins français regrettent cette situation car ils souhaiteraient choisir leurs propres médecins en relation avec leurs référents argentins et les médecins en mobilité veulent choisir leur médecin de référence dans leur domaine de spécialité.

La délégation forme le vœu que cette question puisse être remise à l'étude.

Il existe actuellement une 2^e option pour prétendre au départ, **la convention d'accueil** qui, si elle exige également un pré-requis en français, permet le contact direct entre hôpitaux et médecins en mobilité. La différence réside dans le statut et surtout les acquis, le FFI validant un diplôme universitaire français là où un médecin partant dans le cadre d'une convention signée avec l'hôpital ne voit pas sa formation sanctionnée par un diplôme français et ne revient en Argentine qu'avec une lettre de recommandation.

B. LE SOUTIEN DE L'ÉTAT À L'INNOVATION

Après une période difficile pour la recherche argentine, les présidents Nestor Kirchner et Cristina Fernandez de Kirchner ont mis **le développement de la science et de l'innovation en tête de leurs priorités**, convaincus qu'il s'agit d'un des principaux moteurs de l'expansion économique future du pays.

Les actions concrètes en matière de promotion de l'innovation sont cependant récentes, après un travail de fond sur la restructuration du secteur de la recherche et la revalorisation de l'enseignement supérieur et du statut des enseignant-chercheurs, maintenant rémunérés sur la base des grilles indiciaires les plus élevées de la fonction publique.

Le soutien de l'État à l'innovation est un des dossiers actuellement prioritaires du jeune ministère de la science, de la technologie et de l'innovation productive (MINCyT), doté d'un budget à la hauteur des objectifs assignés (0,61 % du PIB) et soutenu par des institutions compétentes et efficaces. Il est décliné selon les axes stratégiques suivants :

- **Appui en faveur du tissu industriel des provinces** : le programme « PFIP ESPRO Vinculados » (Projets fédéraux d'innovation productive - Maillons productifs en chaîne) a été créé en 2006. Il est destiné à améliorer la productivité du secteur industriel provincial par l'innovation technologique. Un appel à projet annuel, doté d'un budget de 8 millions d'euros (financement à 75 % des projets sélectionnés), est mis en œuvre par le « Conseil fédéral pour la science et la technologie » (COFECyT).

- **Appui aux secteurs productifs ou sociaux prioritaires** (énergie, secteur agroalimentaire, TICs, nanotechnologie, biotechnologie, santé, développement social) au travers du « Fonds argentin sectoriel » (FONARSEC) administré par « l'Agence nationale de promotion scientifique et technologique » (ANPCyT).

- **Valorisation industrielle des résultats de la recherche** : Un fonds d'appui à la création par les chercheurs de start-up destinées à la valorisation industrielle de leurs découvertes, inspirés des modèles existant à l'IRD, l'INSERM ou au CNRS doit être lancé. Axé sur la production de haute technologie et sur des partenariats public-privé, ce fonds cherchera à attirer des investissements étrangers, notamment de la France, premier partenaire institutionnel de l'Argentine en matière de coopération scientifique bilatérale.

IV. ANNEXES

A. CARTE DU PAYS



B. PROGRAMME DE LA MISSION

DIMANCHE 3 AVRIL 2011 – BUENOS AIRES

Arrivée à l'aéroport international Ezeiza et accueil par M. Aldo Herlaut, conseiller de coopération et d'action culturelle

Déjeuner offert par M. Jean-Pierre Asvazadourian, Ambassadeur de France, à Puerto Madero

Visite du Musée national des Beaux Arts et de la Fondation Proa

LUNDI 4 AVRIL – BUENOS AIRES

Réunion avec le Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France (SCAC)

Entretien avec la Fondation TyPA (Teoría y Práctica de las Artes) avec M. Américo Castilla, président, Mme Ilse Hughan, vice-présidente, et Mme Fanny Rolland, coordinatrice de projets

Entretien avec M. Jorge Coscia, secrétaire d'État à la culture, et Mme Mónica Guariglio, directrice de coopération internationale, et les directeurs des différents secteurs culturels du ministère

Déjeuner offert par l'Ambassadeur de France, en présence de personnalités du monde de la culture

Entretien avec l'Ambassadrice Magdalena Faillace, directrice des affaires culturelles au ministère des relations extérieures

Entretien avec Mme Liliana Mazure, présidente de l'INCAA (équivalent argentin du Centre national du cinéma et de l'image animée – CNC)

MARDI 5 AVRIL - BUENOS AIRES

Entretien avec M. Carlos de Santos, président de la Chambre du livre

Entretien avec M. Tristán Bauer, président de la chaîne publique « Canal 7 »

Concert de Bertrand Chamayou au Teatro Colón

MERCREDI 6 AVRIL – BUENOS AIRES - SALTA

Entretien avec Mme María Inés Vollmer, secrétaire d'éducation au ministère national de l'éducation

Entretien avec M. Daniel Filmus, président de la Commission des Relations extérieures du Sénat argentin

Entretien avec M. Rubén Héctor Giustiniani, président de la Commission de l'Éducation et la Culture du Sénat argentin

Entretien avec M. Roy Cortina, président de la commission de la culture de la Chambre des Députés

JEUDI 7 AVRIL - SALTA

Entretien avec Docteur César Mariano Ovejero, secrétaire à la Culture de la Province de Salta

Visite de la ville et des monuments classés au patrimoine mondial de l'UNESCO

Visite de l'Alliance Française de Salta

VENDREDI 8 AVRIL - SALTA – BUENOS AIRES – IGUAZU

SAMEDI 9 AVRIL – IGUAZU - PARIS